

158
UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE PARIS. — FACULTÉ DES LETTRES

H. F. 115.84. (71,4)

ÉTUDE
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

TERTULLIEN

Charpentier (Jean Pierre)

THÈSE POUR LE DOCTORAT



PARIS

M DCCC XXXIX



THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

IMPRIMERIE PANCKOUCKE,
Rue des Poitevins, 14.

A Monsieur

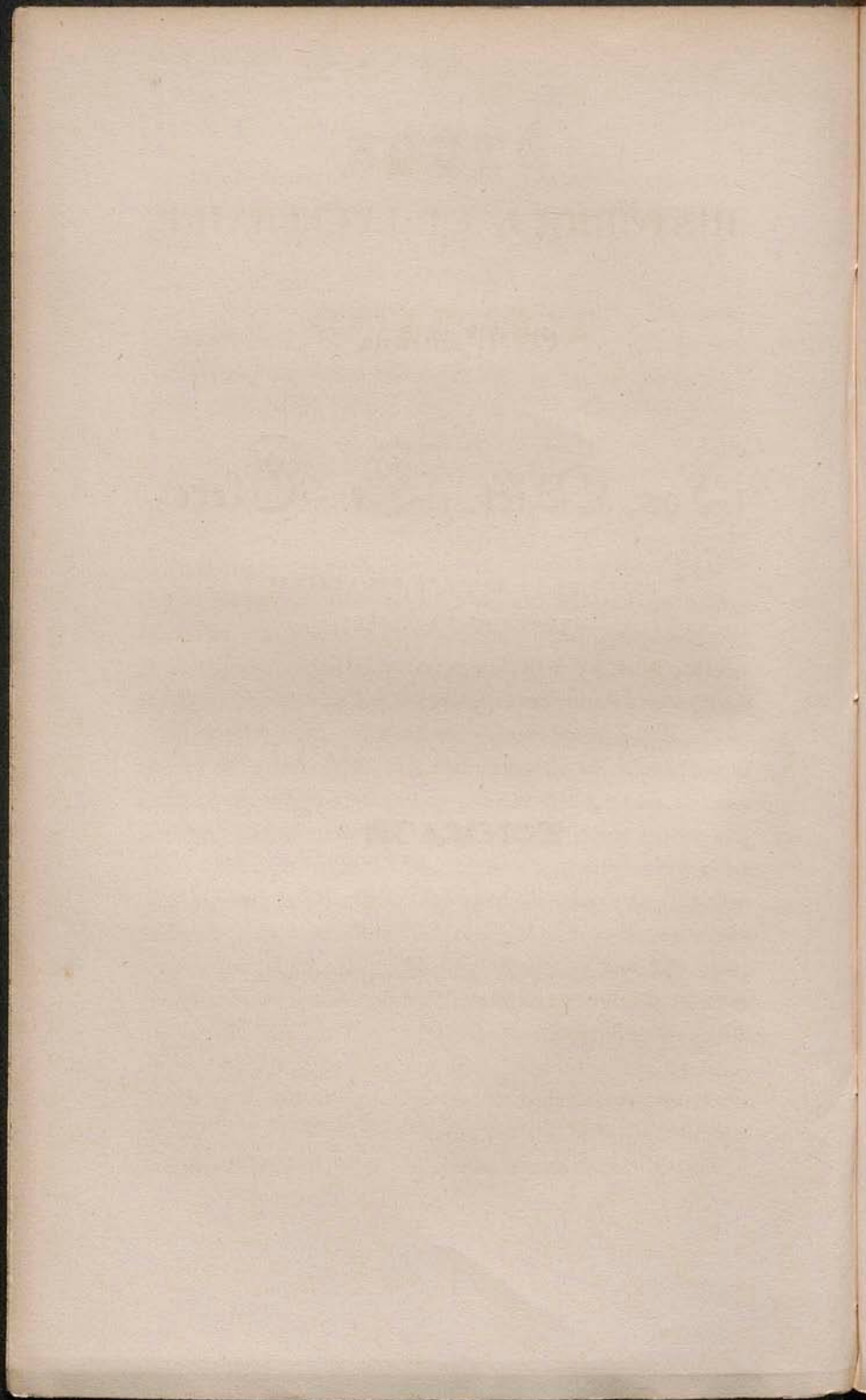
Mos. V^{ict.} Le Clerc,

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

HOMMAGE

De Respect & de Reconnaissance.



ÉTUDE

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

TERTULLIEN.

Hic acris et vehementis ingenii.

(HIERONYM., de *Viris illustr.*, c. l.ii.)

I.

UNE société fondée sur l'unité religieuse, politique et civile; un empire qui était l'univers, l'empire et la société romaine, sont tombés, après une lutte de trois siècles, sous les attaques d'une doctrine que, pendant longtemps, ils avaient dédaignée ou proscrite, sous les coups d'une puissance toute morale et intellectuelle, la puissance du dogme chrétien. Sans doute ce fut le miracle d'une main divine, que cette victoire de l'Évangile sur le polythéisme; mais, dans les desseins mêmes de la Providence, les efforts de l'homme ont dû y contribuer, et les événements y concourir. Nous nous proposons donc d'étudier le génie de l'écrivain sacré qui, plus que tout autre, a préparé, a hâté la chute du paganisme, et le triomphe de la religion nouvelle. Nous voudrions le suivre dans le plan, l'ordre et le but de ses ouvrages; montrer un sens historique là où, au premier coup d'œil, on serait tenté de ne voir qu'une question théologique; peindre, en un mot, le caractère et le génie de Tertullien. Mais ce génie puissant et opiniâtre, s'il a trouvé, dans l'état des esprits, des mœurs, des

croyanances anciennes, d'heureuses préparations, y a rencontré aussi de grands et de nombreux obstacles; il nous faut donc rechercher d'abord quels étaient ces obstacles et ces facilités : double tableau qui nous fera mieux apprécier le courage, les ressources de l'attaque, et dans la difficulté de la lutte, l'éclat et la grandeur de la victoire.

Jamais révolution ne se fait dans le monde, sans être pressentie et indiquée par de vagues et secrètes agitations. Il en fut ainsi du christianisme : quand il parut, il était en quelque sorte attendu. Un siècle avant la naissance du Christ, non seulement dans la Judée, mais dans le monde païen lui-même, des voix étranges, de mystérieuses révélations présageaient un grand événement; l'histoire¹ et la poésie l'annonçaient; au temps même de la république, les Romains attendaient un roi²; et ce fut sur la foi de ce bruit populaire, que Lentulus s'aventura dans la conspiration de Catilina³; à la cour d'Auguste, Virgile, inspiré d'un souffle inconnu, organe d'une prophétie qu'il ne comprenait pas, chantait la naissance d'un enfant divin, et cet ordre nouveau qui devait renouveler la face de la terre⁴; en même temps que poète philosophe, il faisait connaître, d'après le *Phédon* et l'épilogue de la *République*, les mystères

1. Percrebruerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore, Judæa profecti rerum potirentur. (Suet., *Vespas.*, c. iv.) Cf. Tac., *Hist.* lib. v, c. 13.

2. Regem populo romano naturam parturire. (Suet., *August.*, c. xciv.)

3. Les Romains, tout républicains qu'ils étaient, attendaient du temps de Cicéron un roi prédit par les sibylles, comme on le voit dans le livre de la *Divination* de cet orateur philosophe. C'est une anecdote de l'histoire romaine à laquelle on n'a pas fait toute l'attention qu'elle méritait. (Boulangier, *Antiquité dévoilée*, tome II, liv. 4, ch. 3.)

4. IV^e églogue.

d'une autre vie; Ovide lui-même chantait la métempsycose de Pythagore et de Platon ¹. Tandis que l'avènement du christianisme était ainsi préparé par les divinations de la poésie et de l'histoire, il se faisait, dans l'esprit des peuples, d'autres changements qui en devaient faciliter l'introduction. L'idée d'un Dieu suprême, longtemps obscurcie, se dégagait des nuages qui jusque-là l'avaient enveloppée ²; sous le règne d'Auguste, commença, dans Alexandrie, en la personne de Pota-mon, l'école néo-platonicienne. Enfin, l'établissement du christianisme favorisé par le tour grave et religieux que prenait alors la pensée, le fut aussi par la situation même de l'empire, et le calme nouveau dont il jouissait ³. Rome guerrière avait fait sa tâche; elle était arrivée à l'unité politique, préparation nécessaire de l'unité religieuse. Les prévoyances de la politique servirent les conquêtes de l'Évangile; ces routes militaires que Rome avait ouvertes pour ses armées, furent autant de larges voies par où pénétra, et bientôt déborda l'Évangile ⁴.

1. M. VICT. LE CLERC, *Histoire abrégée du platonisme*, p. 33.

2. Supremo deo. (*De Legibus*, lib. 1, c. 8.)

3. Indubitatissime constat, sub Augusto primum Cesare, post partlicam pacem, universarum terrarum orbem, positus armis, abolitisque discordiis, generali pace, et nova quiete compositum, romanis paruisse legibus. (PAULL. OROS., lib. 111, c. 8). — Rome tend les bras à César, qui demeure, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire victorieux. Par mer et par terre, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit heureux sous son empire, et Jésus-Christ vient au monde. (BOSSUET, *Histoire universelle*.)

4. Il y a encore ici un autre secret que vos saints nous ont manifesté. Dans le dessein que vous aviez de former votre église en la tirant des Gentils, vous aviez préparé de loin l'empire romain pour la recevoir. Un si vaste empire, qui rennissait tant de nations, était destiné à faciliter la prédication de votre Évangile, et lui donner un cours plus libre. (BOSSUET, *Élévations sur les mystères*.) Cf. EUSÈBE, *Panégérique de Constantin*, p. 766.

II.

Telles étaient les préparations que trouva le christianisme; les obstacles devaient être plus nombreux encore. Il avait contre lui le paganisme, la loi, la philosophie. Le paganisme avec ses préjugés, ses intérêts, ses souvenirs de gloire nationale; la loi, avec son intolérance; la philosophie, avec ses doutes, et même ses vertus. Pour bien juger des obstacles qu'eut à surmonter le christianisme, voyons donc où en étaient alors la loi, la philosophie, le paganisme.

Depuis longtemps, bien avant l'empire, la religion, à Rome, avait reçu de graves atteintes; le siècle des Scipions est déjà un siècle de doute. Ennius traduit l'ouvrage d'Evhémère sur les dieux¹, germe de l'ouvrage de Cicéron sur le même sujet, et des écrits des apologistes chrétiens; Lucilius se moque des divinités de l'Olympe et des devins²; Plaute les expose à la risée et à l'imitation licencieuse des mortels³. Toutes leurs faiblesses sont

1. Euhemerus omnes tales deos, non fabulosa garrulitate, sed historica diligentia, homines fuisse mortalesque conscripsit. (D. AUGUSTIN., *de Civit. Dei*, lib. VI, c. 7.) Cf. CIC., *de Nat. deor.*, lib. I, c. 42; SEXTUS EMPIRICUS, *ad Mathematicos*, IX.

2. Ut nemo sit nostrum, quin pater optimi divum;
— Terriculas lamias, Fauni quas Pompiliique
Instituere Numæ, tremit has, hic omnia ponit;
Pergula pictorum, veri nihil, omnia ficta.

3. Dans *l'Eunuque*, un jeune débauché se justifie par l'exemple du souverain des dieux: «Quoi! je ne ferais pas ce que fait un dieu!» Et Donat, dans la *Vie de Térence*, et dans l'argument de *l'Eunuque*, nous apprend que jamais pièce n'eut un tel succès: «Et acta est tanto successu ac plausu atque suffragio, ut rursus esset vendita, et ageretur iterum pro nova; proque ea pretium, quod nulli ante istam fabulam contigit, octo millia sestertium numerarent poetæ.»

étalées sur la scène : on y voit Diane battue de verges, le testament de Jupiter, les trois Hercules affamés ¹. Lucrèce achève de détrôner ces dieux avilis; et, bientôt, sous une allégorie ingénieuse et piquante, Ovide les dépouille de leur dernier prestige; le savant Varron montre que la théologie n'est que le masque de la politique ².

Sous l'empire, mêmes hardiesses dans les poètes : la crainte seule a fait les dieux ³; indifférents à la vertu comme au vice, si quelquefois ils exaucent les vœux des mortels, c'est plutôt quand ils leur adressent des prières coupables, que des prières honnêtes ⁴. Mais ce qui est plus fâcheux que ces témérités des poètes, que nous pourrions multiplier, c'est la négligence de ceux même qui sont chargés de veiller au dépôt de la religion. Sous Auguste, les pères cherchent à racheter leurs filles du sort qui les désignerait aux autels de Vesta ⁵, honneur auparavant si ambitionné par les plus illustres familles; et son successeur est obligé de prendre la prêtresse de Vesta parmi les filles d'affranchis ⁶. Tibère est encore forcé de changer le mode d'élection des flamines, parce qu'on a perdu le secret de l'ancienne et religieuse confarréation ⁷. Claude reprochera aux décenvirs de ne

1. Dianam flagellatam, Jovis mortui testamentum recitatum, et tres Hercules famelicos irrisos. (TERTULL., *Apolog.*, c. xv.)

2. *De Civit. Dei*, lib. vi, c. 7.

3. Primus in orbe deos fecit timor.
(PETRON.)

4. Non movent divos preces :
At si rogarem scelera, quam proni forent !
(SENECA TRAG., *Hippol.*, act. v. 1242.)

5. SUET., *August.*, c. xxxi.

6. TAC., *Annal.* lib. xv, c. 22.

7. TAC., *Annal.* lib. iv, c. 16; SERVIUS, *Georg.*, lib. i, v. 31.

plus comprendre les livres Sibyllius, et il accusera la négligence des aruspices¹; le maître de Néron, Sénèque, compose un ouvrage pour montrer que les idoles cachent des monstres, et non des dieux². Les oracles se taisent³; on ne croit plus au Tartare, même les enfants⁴.

Il semblerait qu'une religion, ainsi attaquée, dût tomber au premier choc qu'elle recevrait; mais cette religion avait, dans les intérêts, dans les passions, dans la loi, de solides appuis et de profondes racines.

Partout, les attaques à la religion de l'état sont graves; mais à Rome, dans cet empire où la constitution politique était de tous points contenue et enveloppée dans la constitution religieuse; où le magistrat était aussi le pontife; où les grandes familles tenaient à la religion nationale par des souvenirs, des intérêts, des illustrations héréditaires; dans une telle société, le christianisme devait rencontrer, et il rencontra une résistance vigoureuse et organisée. Le changement de la république en empire n'altéra point cette institution théocratique des dignités et des charges romaines; loin de là, il lui fut, au contraire, favorable. Si César tient peu de compte des dieux⁵, Auguste relève leurs temples et leurs autels⁶; Tibère, fidèle en tout à la politique d'Auguste,

1. TAC., *Annal.* lib. VI, c. 12; lib. XI, c. 15.

2. Numina vocant, quæ si spiritu accepto subito occurrerent, monstra haberentur. (D. AUGUST., *de Civit. Dei*, lib. VI, c. 10.) Cf. TERTULL., *Apolog.*, c. XII; *de Jejuniiis*, 16.

3. PLUT., *de Oracul. defectu*; JUVEN., *Sat.* V, v. 155; EUS., *Præparat. Evangel.* lib. X.

4. Esse aliquos manes, et subterranea regna...

Nec pueri credunt.

(JUVEN., *Sat.* II, v. 149.)

5. SALL., *Catilin.*, c. 1.

6. SUET., *August.*, c. XXXI.

montre un grand respect pour les cérémonies du culte national; il accorde aux vestales de nouveaux privilèges¹; Claude veut remettre la religion en honneur. Cet intérêt des empereurs pour le paganisme s'explique facilement. Quand Auguste fonda son empire sur les ruines de la république, ce fut, on le sait, moins par une hardie et violente usurpation, que par une lente et habile politique : il se revêtit successivement des titres divers qui, réunis, formaient la souveraine puissance. Dans l'ordre politique, le titre modeste et populaire de tribun²; dans l'ordre religieux, celui de pontife. Les successeurs d'Auguste suivirent et maintinrent cette double et profonde pensée; les plus insensés même n'abdiquèrent point cette souveraineté populaire, et cette consécration religieuse.

Le paganisme avait donc pour lui les intérêts patri-ciens, en même temps que la politique des empereurs; les intérêts du peuple s'y rattachaient également. Quand saint Paul prêcha, dans Éphèse, l'adoration intellectuelle de la Divinité, il se fit, sous la conduite d'un certain Demetrius, une révolte d'ouvriers. Ils allaient courant par la ville, poussant des cris, et prenant pour signal de ralliement ces mots : « La grande Diane d'Éphèse ! » C'en était fait, disaient-ils, de l'industrie, si cette doctrine spiritualiste de Paul venait à prévaloir³. Pline se plaindra également à Trajan, du tort que fait au commerce et à la prospérité des temples, la superstition nouvelle, ainsi

1. SUET., *Tiber.*, c. XXXVI.

2. Id summi fastigii vocabulum Augustus reperit, ne regis aut dictatoris nomen assumeret, ac tamen appellatione aliqua cetera imperia praemineret. (TAC., *Annal.* lib. III, c. 56.)

3. *Act. apost.*, c. XIV, v. 19 et sqq.

qu'il la nomme¹. Le paganisme avait aussi ses souvenirs de gloire. La gloire de Rome semblait attachée au culte de ses dieux². Enlever à Rome ses anciennes divinités, c'était la déshériter de son passé et de son avenir; ce seront là, contre la religion nouvelle, les premières plaintes du paganisme³, ceseront encore ses derniers griefs⁴; c'est autour de l'autel de la Victoire que se livrera, entre les deux religions, un dernier et fatal combat⁵. Le paganisme avait en outre la magnificence de ses cérémonies, l'éclat de ses pompes, la magie de ses riantes fêtes, qui contrastaient si vivement avec l'austérité, la tristesse, la nudité du culte nouveau; et, pour tout dire, de moins nobles motifs militaient en faveur du paganisme: il avait pour lui les passions des grands, les vices de la foule. « L'idolâtrie nous paraît la faiblesse même, et nous avons peine à comprendre qu'il eût fallu tant de force pour la détruire. Mais, au contraire, son extravagance fait voir la difficulté qu'il y avait à la vaincre, et un si grand renversement du bon sens montre assez combien le principe était gâté. Tous les sens, toutes les passions, tous

1. *Sacra solemnia diu intermissa repeti, passimque venire victimas, quarum adhuc rarissimus emptor inveniebatur.* (Lib. I, epist. 97.) Cf. TERTULL., *Apolog.*, c. XLII.

2. T. LIVIUS, lib. VI, c. 40 et sqq.

3. *Octavius*, c. VIII.

4. *Lettres de Symmaque*, liv. X.

5. D. AMBROSIIUS, *Advers. Symmach.*, tom. V. Cf. PRUDENT., lib. II. — Rome, qui avait vieilli dans le culte des idoles, avait une peine extrême à s'en défaire, même sous les empereurs chrétiens, et le sénat se faisait un honneur de défendre les dieux de Romulus, auxquels il attribuait toutes les victoires de l'ancienne république. Les empereurs étaient fatigués des députations de ce grand corps qui demandait le rétablissement de ses idoles, et qui croyait que corriger Rome de ses vieilles superstitions, c'était faire une injure au nom romain. (BOSSUET, *Histoire universelle*.) Cf. ZOSIM., liv. IV.

les intérêts combattaient pour l'idolâtrie. Elle était faite pour le plaisir ; les divertissements , les spectacles , et enfin la licence même , y faisaient une partie du culte divin. Ses fêtes n'étaient que des jeux ; il n'y avait nul endroit de la vie humaine où la pudeur fût bannie avec plus de soin qu'elle l'était des mystères de la religion ¹. » Voilà comment les passions et les intérêts étaient engagés dans la lutte du paganisme.

Mais ce qui , mieux que les intérêts , mieux que les passions , maintenait à Rome le paganisme , c'était la loi. Rome avait toujours repoussé les cultes étrangers ; Cicéron , dans son traité *des Lois*, rappelle cette défense ². Rome ne s'en départit jamais. En 326, une grande sécheresse ayant causé des maladies , les magistrats , pour apaiser la colère céleste , eurent recours à de nouveaux rites : ordre fut enjoint aux consuls Q. Cornelius Cossus et L. Quintius Pennus , de s'en tenir au culte national , aux expiations ordinaires ³. Deux cent quinze ans après , en 541 , sous le consulat de Q. Fabius Maximus et de T. Sempronius Gracchus , au plus fort de la guerre punique , le sénat est instruit que des cultes nouveaux se sont introduits à Rome , et que l'on y répand un livre sur l'art de sacrifier , suivant des pratiques inusitées jusqu'alors : nouvelle et absolue défense ⁴. Cependant , vingt - sept ans après , en 568 , sous le consulat de Sp. Postumius Albinus et de Q. Marcius Philippus , on découvre une confrérie clandestine qui , sous prétexte

1. BOSSUET, *Hist. univ.*

2. Separatim nemo habessit deos, neve novos, neve advenas, nisi publice adscitos. (Cic., *de Legibus*, lib. II, c. 8.)

3. T. LIVIUS, lib. IV, c. 30.

4. T. LIVIUS, lib. XXV, c. 1.

d'initiation, commettait les crimes les plus affreux. Le sénat en fit faire une recherche très-exacte; les coupables furent sévèrement punis¹. Les temples d'Isis et de Sérapis, déjà détruits une fois, sur l'ordre du consul L. Æmilius Paulus, le furent de nouveau, en 701, sous le consulat de Cn. Domitius Calvinus, et de M. Valerius Messala².

L'empire suit la même politique. Mécène, le doux, le voluptueux Mécène, conseille à Auguste de punir ceux qui introduiraient des cultes nouveaux³; et sous le règne de ce prince, les cérémonies égyptiennes sont prosrites⁴; elles le furent aussi sous Tibère. Le sénat ne se contenta pas de sévir contre la religion égyptienne; il comprit dans son décret les cérémonies judaïques, et il ordonna à tous les Juifs de sortir d'Italie, ou de changer de religion sous peine en cas de désobéissance, d'être réduits en servitude. Quatre mille furent relégués en Sardaigne : Suétone ajoute qu'on les obligea de brûler tous les instruments de leurs mystères⁵.

III.

C'étaient là, contre le christianisme, de terribles précédents⁶; ils ne suffirent pas. Néron, le premier,

1. T. LIVIUS, lib. XXXIX, c. 16.

2. DIO CASS., lib. XL, c. 47.

3. DIO CASS., lib. LII, c. 36.

4. SUET., *Aug.*, c. XCIII.

5. SUET., *Tiber.*, c. XXXVI; TAC., *Annal.* lib. II, c. 85.

6. Hoc initio in christianos sævire cœptum. (SULP. SEV., *Hist. sac.* lib. II.)

fit contre les chrétiens des lois sévères¹; Domitien ne fut pas plus indulgent; pour eux seuls, Trajan a moins de clémence², et Marc-Aurèle est intolérant: il prive ceux qui sont accusés de christianisme, du privilège qu'ils devraient avoir, et qu'on avait respecté dans saint Paul, d'être, en qualité de citoyens romains, renvoyés à Rome; et il ordonne au gouverneur des Gaules de les faire exécuter dans la province. Du reste, ici, comme dans les proscriptions politiques, les empereurs obéissaient plutôt aux préventions du sénat, aux préjugés du peuple, qu'ils ne prenaient l'initiative. Un ancien décret, rappelé par Tertullien, porte que toute divinité doit recevoir la consécration du sénat, et le sénat maintenait avec opiniâtreté ce privilège³.

Et non-seulement le sénat et la loi étaient contre les chrétiens; mais ceux aussi qui interprétaient la loi, qui l'enseignaient, les jurisconsultes⁴; et comme si cet esprit du droit, qui était le génie original et antique de Rome, ne lui devait jamais manquer, à cette époque les jurisconsultes se pressent en foule, et se succèdent pour la défense de la vieille constitution civile et religieuse de Rome: c'est le temps des Gaïus, des Paul, des Pomponius, des Ulpian, des Papinien; comblés d'honneur par les empereurs, ils en sont les conseillers⁵. Les

1. Post etiam datis legibus religio vetabatur, palamque edictis propositis, christianum esse non licebat. (SULP. SEV., lib. II.) Cf. TERTULL., *Apolog.*, c. V.

2. *Plinii Epist.* lib. X, ep. XCVII.

3. *Apolog.*, c. V; TAC., *Annal.* lib. XV, c. 44.

4. Decreverunt cum legibus suis, ut non sint christiani; omnis civitas, omnis ordo, christianorum nomen impugnât. (ORIGEN., *Comment. in Josue*, traduction de Rufin.) Cf. TILLEMONT, *Mémoires ecclésiastiq.*, tome III, art. 30.

5. ÆLIUS LANPRIDIUS, *Alexand. Sev.*

jurisconsultes, à cette époque, jouent à Rome, à l'égard de l'empire, le rôle que, toutes réserves admises, jouèrent les légistes du moyen âge, à l'égard de la royauté : ils défendent le principe social, l'état, contre le principe démocratique, qui est l'Eglise. L'intolérance romaine sera vaincue cependant. Les cultes de l'Orient, que Rome a proscrits, repaîtront ; les temples abattus d'Isis et de Sérapis, se relèveront ¹ ; Mithra a ses adorateurs dans la ville de Jupiter, et un grave historien déclare, avec regret, que la ville éternelle est devenue le foyer de toutes les superstitions ². Mais alors même que l'intolérance romaine est forcée de reculer, alors même que le Panthéon s'ouvre aux divinités de l'Orient, alors encore le christianisme ne peut, ou ne veut profiter de cette banale adoption : « Chaque empereur y porta quelque chose de son pays, ou pour les manières, ou pour les mœurs, ou pour le culte ; et Héliogabale alla jusqu'à vouloir détruire tous les objets de la vénération de Rome, et ôter tous les dieux de leur temple pour y placer le sien. Ceci, indépendamment des voies secrètes que Dieu choisit et que lui seul connaît, servit beaucoup à l'établissement de la religion chrétienne ; car il n'y avait plus rien d'étranger dans l'empire, et l'on y était prêt à recevoir toutes les coutumes qu'un empereur voudrait introduire. » Voilà la facilité, mais voici l'obstacle : « Les Romains avaient coutume de donner aux divinités étrangères le nom de celles des leurs qui y avaient le plus de

1. AUL. GELL., lib. xv, c. 11 ; VALER. MAXIM., lib. 1, c. 3 ; DIO CASSIUS, lib. lxxviii, c. 50.

2. Urbs quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt celebranturque. (TAC., *Annal.* lib. xv, c. 44.) — Cultrix numinum cunctorum. (ARNOBIVS, *Adv. gentes*, vi.)

rapport ; mais lorsque les prêtres des autres pays voulaient faire adopter, à Rome, leurs divinités, ils ne furent pas soufferts ; et ce fut un des grands obstacles que trouva la religion chrétienne ¹. » Ajoutons que les Juifs, et longtemps aux yeux des païens, les chrétiens furent des Juifs ², étaient l'objet d'une haine particulière, qui ne s'éteignit pas même dans la tolérance générale. Auguste loue Caius de s'être abstenu de tout hommage religieux à Jérusalem ³. Enfin le christianisme, de son côté, ne voulait point entrer dans un partage sacrilège avec les autres divinités : le dieu jaloux s'y refusait ⁴.

Ainsi, par les pompes de son culte, par la gloire des souvenirs, par les intérêts publics et privés, le paganisme opposait à l'établissement du christianisme de grands obstacles. La philosophie lui était-elle plus favorable ?

De toutes les sectes philosophiques qui, dans les derniers temps de la république, avaient été accueillies à Rome, et s'y étaient répandues, l'Académie, le Lycée, le Portique, et la doctrine d'Épicure, les deux dernières seules comptaient de nombreux partisans. La philosophie de Platon, traduite par Cicéron, était oubliée ou peu estimée ; on n'y trouvait pas un côté assez pratique ⁵. Pythagore n'était pas mieux vu ⁶ ; Épicure et Zénon forment, à peu près, toute la philosophie de Sénèque.

1. MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. xvi.

2. Radix stultitiæ. (RUTILIUS NUMATIUS, *Itinerar.*, v. 389.)

3. SUET., *August.*, c. xciii.

4. Quia solum se coli voluerit ; illos autem deos gentium, quos isti jam colebant, coli prohibuerit. (D. AUGUSTIN., *de Consens. evangel.*, lib. i, c. 18.)

5. Quomodo meliorem me facere ideæ platoniciæ possint ? (SEN., *Epist.* lv.)

6. Pythagorea illa invidiosa turbæ schola præceptorem non invenit. (SEN., *Quæst. Nat.* lib. vii, c. 32.)

Cependant quelque chose se remuait au fond des cœurs, qui appelait de plus nobles consolations; Épicure ne pouvait longtemps satisfaire cette gravité qui était le fond d'un Romain, et la doctrine stoïcienne, généreuse protestation politique, plutôt que système humain, fut à la fin attaquée¹. Dans cette lutte que, sous les empereurs, quelques âmes nobles soutinrent contre la tyrannie, le stoïcisme, par ses fières maximes, était à lui seul une opposition; mais cette grandeur du stoïcisme qui avait résisté à Néron, à Domitien, céda naturellement à des règnes plus doux, et, assis sur le trône avec les Antonins, il prit d'autres entrailles, ou plutôt il fut atteint, lui aussi, par la révolution secrète qui travaillait la société. Le stoïcisme, dans Marc-Aurèle, c'est presque une résignation, une humilité, une tristesse chrétiennes². Il semblerait que cette disposition morale des Antonins dût être favorable à la religion nouvelle; mais leurs vertus mêmes lui étaient funestes: ils opposèrent à la démocratie évangélique l'autorité de la loi, et l'exemple de leur vie. Le christianisme avait d'autres ennemis, et moins nobles: les épicuriens, les cyniques, les matérialistes. Pline l'Ancien prend en pitié la crédulité humaine, et présente le suicide comme un privilège de l'homme refusé aux dieux³. Sous Trajan et Adrien, le médecin Soranus fit quatre livres dans lesquels il soutint que

1. Nec stoica dogmata legit

A cynicis tunica distantia.

(Juv., Sat. XIII, v. 122).

PLUTARQUE, *Oeuvres morales*, traduit. d'Amyot, p. 719 et suiv.

2. Pœnas do, irascor, tristis sum, ζήλοστυπῶ, cibo careo. (*Lett. de Marc-Aurèle*, citée par M. Villemain, *Mélanges*, tome III.)

3. *Hist. Nat.*, lib. II, c. 7; lib. VII, c. 55.

l'âme est corporelle et mortelle¹. La philosophie, même moins hardie, est encore sceptique et impuissante à calmer les inquiétudes de l'âme; désespérante surtout, alors qu'elle veut consoler. Sénèque le Philosophe veut-il distraire une mère de la perte d'un fils? il ne trouvera rien de mieux à lui dire, sinon que la tombe n'a point de sentiment; donc point de douleur pour ceux qui restent, point de regrets pour ceux qui sont morts². Le génie même et la vertu ont leurs superstitions incrédules; si le grave et mélancolique Tacite croit à quelque chose, il croit à la vengeance des dieux et à l'influence des astres³; et lui qui trouve tant d'indignation contre les crimes de Néron, n'a pas même un mot de pitié pour ces chrétiens qui, couverts de robes de soufre, éclairaient, flambeaux vivants, les fêtes nocturnes de ce prince⁴. Suétone partage ces préventions⁵. Lucien enfin, Lucien résumant en quelque sorte, en lui, tout le scepticisme du paganisme et sa haine contre la religion nouvelle⁶, montre comment le christianisme attaqué par la loi, par l'ignorance populaire, par l'indifférence des esprits, l'était encore par le sophisme et l'éloquence.

1. TERTULL., *de Anima*, c. vi.

2. Cogita nullis defunctum affici malis. (*Consolat. ad Marciam*, c. xix.)

3. In incerto judicium est, fatone res mortalium et necessitate immutabili, an forte, volvantur. (*Annal. lib. vi, c. 22.*)

4. In usum nocturni luminis urerentur. (*Annal. lib. xv, c. 44.*) Cf. Sulp. Sev., lib. ii.

Tæda lucebis in illa,
Qua stantes ardent qui fixo guttore fumant.
(Juv., *Sat. i, v. 155.*)

5. Genus hominum superstitionis novæ atque maleficæ. (*Nero, c. vi.*)

6. *Peregrinus Protée, Alexandre le Prophète*; je n'indique pas le *Philopatris*; je le crois d'un autre Lucien, rhéteur qui vivait sous Julien.

IV.

Tant que le christianisme fut obscur et inconnu, sa foi et ses œuvres lui suffirent; le sang des martyrs fut sa seule prédication et sa seule apologie. Mais quand il parût au grand jour, quand il commença à inspirer des craintes, quand, déjà puissant et persécuté, il ne lui fut plus permis de garder le silence; à la politique qui s'en effrayait, à l'ignorance païenne qui le méconnut, aux intérêts et aux passions qui le redoutaient, à la philosophie qui le combattit, il dut répondre : les apologistes parurent.

L'Église grecque entra la première dans l'arène : tout l'avait, de bonne heure, préparée au combat. C'est dans la Grèce que s'élevèrent les premières et les plus brillantes églises; c'est à Smyrne, à Antioche, à Édesse, dans Athènes, que se fit entendre la voix merveilleuse de Paul. La Grèce accueillit la religion nouvelle avec la vivacité d'imagination qui lui était naturelle; elle s'y attacha aussi comme à une liberté. Les questions religieuses remplacèrent, ou du moins balancèrent dans les écoles les questions philosophiques : saint Marc fonda, dans Alexandrie, une école chrétienne, école d'où sortiront et Clément, et Origène. Les apologistes grecs, et plus tard les Pères¹, s'honorèrent du titre de philosophe. C'est donc dans la Grèce que devaient paraître, et que parurent les premiers apologistes : Justin, Tatien, Athe-

1. Je vous recommande, dit saint Grégoire de Nazianze écrivant à un des principaux fermiers de l'empereur, je vous recommande l'assemblée des philosophes qui sont si fort détachés de la terre. Cf. *Discours contre Julien*.

nagoras, Théophile. Avant eux, Aristide et Quadrat, l'un philosophe converti, l'autre évêque d'Athènes, présentèrent des apologies à l'empereur Adrien, au moment où il venait de se faire initier aux mystères de Cérès; et ce prince, charmé, dit-on, de la beauté d'un tel ouvrage, suspendit une persécution furieuse dont étaient menacés les chrétiens¹. La thèse que soutiennent les apologistes grecs est double : c'est une thèse de liberté religieuse, et une thèse de liberté philosophique; thèse de liberté religieuse ou de liberté de conscience : les chrétiens ne réclament que le droit accordé aux mille sectes religieuses ou philosophiques qui parcourent en tous sens l'empire, le droit de pratiquer librement leurs croyances, en tout ce qui ne viole pas les lois de l'ordre politique²; thèse philosophique ou de vérité : les chrétiens offrent de prouver que toutes ces religions favorisées par la loi de l'état, ne sont que les tristes et honteux monuments des superstitions humaines; des altérations des vérités antiques auxquelles le christianisme vient rendre leur pureté primitive, et donner leurs derniers développements³. Ils parlent à des princes philosophes, et parlent au nom de la philosophie⁴.

Telle n'est point l'Église latine; elle est en tout le contraste de l'Église grecque : elle répudie donc la philosophie et l'examen⁵; pour elle, la philosophie, c'est

1. HIERONYM., *Epist. ad Magnum*.

2. JUSTIN, *Première Apologie*.

3. JUSTIN, *de la Monarchie*.

4. A l'empereur Titus Aélius Adrien, Antonin le Pieux, Auguste, César, et à son fils Vérisime, philosophe, et à Lucius, philosophe et ami de la science. (JUSTIN, *Première Apologie*.)

5. Quid ergo Athenis et Hierosolymis? Quid Academiæ et Ecclesiæ? Nostra institutio de Porticu Salomonis est. Viderint qui stoicum et platonium et

l'hérésie¹; elle a conservé le vieux génie de Rome. Sa mission, au premier coup d'œil, semble donc moins brillante; mais, dans le fait, elle est plus féconde et plus périlleuse, car elle est plus nouvelle. Quelque hardies, en effet, que paraissent les attaques des apologistes grecs contre le paganisme, ces attaques, au fond, n'avaient rien de bien nouveau, rien de bien inquiétant. Se servaient-ils du témoignage des auteurs païens, philosophes ou poètes, pour montrer dans les dieux toutes les passions des hommes, on leur répondait que les opinions des poètes n'étaient, de l'aveu même des païens, que mensonges et fictions; cherchaient-ils à prouver par l'autorité des philosophes que, de tout temps, la conscience humaine avait protesté contre des cultes indignes, on accusait les philosophes de morgue et de prétention². Aussi Rome, qui n'avait jamais beaucoup goûté les systèmes philosophiques, voyait, sans y faire grande attention, les luttes du christianisme contre le Lycée, le Portique, l'Académie; le christianisme lui-même n'était à ses yeux qu'une secte philosophique³, et comme tel, elle le dédaignait. Quand saint Paul fut traîné, par quelques Juifs jaloux, devant le tribunal de Gallion, proconsul de Judée et frère de Sénèque, Gallion, après s'être informé du sujet de l'accusation, le renvoya. « S'il s'agissait, dit-il, d'une violation de la loi, je la jugerais;

dialecticum christianismum protulerunt. (TERTULL., *Præscript.* c. VII.) Cf. *Apolog.*, c. XLVII.

1. Eadem materia apud hæreticos et philosophos volutatur. (*Præscript.* c. VII.) Cf. Hieronym., *Epist. ad Magnum*.

2. Tunc vani poetæ quum deos humanis passionibus et fabulis designant; tunc philosophi duri, quum veritatis fores pulsant. (TERTULL., *de Testim. animæ*, c. I.)

3. Non utique divinum negotium existimat, sed magis philosophiæ genus. (*Apolog.* c. XLVI.)

mais il ne s'agit entre vous que de disputes de mots, je n'ai rien à y voir¹. » Tout le génie romain est là. Aussi, voyez combien il est ignorant du christianisme! Suétone place le Christ sous Claude²; ce n'est qu'au temps de Marc-Aurèle que le génie latin, et encore le génie d'un Africain, s'inquiète du christianisme, et voit en lui une religion; un des maîtres de Marc-Aurèle, Fronton, est le premier des auteurs romains qui l'ait reconnu et attaqué à ce titre³. Aussi tant que les apologistes chrétiens ne sortirent pas de la thèse philosophique, Rome les dédaigna; mais le jour où, ne s'attaquant plus seulement aux rêveries poétiques, ni aux systèmes philosophiques, comme avaient fait les apologistes grecs, mais prenant le paganisme corps à corps, les apologistes latins entreprirent de briser, sous les yeux mêmes du sénat et du peuple les idoles que défendaient l'intérêt, la superstition, la politique et les passions, ce jour-là, le monde romain dut être profondément indigné, et l'état entra dans les ressentiments de la religion.

Les apologistes latins ne faillirent point à la tâche; et si l'œuvre qu'ils entreprirent fut moins brillante que celle de l'Église grecque, elle fut plus difficile et plus durable. Ils ne chassaient point les philosophes de leurs écoles, mais bien les dieux de leurs temples; et, sortis des catacombes, ils prirent possession du trône des Césars. Au premier rang de ces hommes de génie et de

1. *Act. apostol.*, c. xviii.

2. *Impulsore Chresto assidue tumultuantes.* (*Claud.*, c. xxv.)

3. *Tuus Fronto non ut affirmator testimonium fecit, sed convicium ut orator aspersit.* (*MINUCIUS FELIX*, c. ix.) Cf. *TERTULL.*, *Apolog.*, c. vii et xxiii; *CAPITOLIN.*, *M. Anton.*, c. ii.

conviction qui préparèrent le triomphe du christianisme, dans l'ordre des temps et par la puissance du génie, il faut placer Tertullien.

V.

Tertullien naquit à Carthage, sous l'empire de Sévère et de Caracalla¹, vers l'an 160. Carthage était alors célèbre par ses écoles et par son goût pour les arts². Cette réputation littéraire des Carthaginois était ancienne, et devait leur rester longtemps. Caton vantait la sagacité de leur esprit³; à l'époque qui doit nous occuper, ou peu auparavant, Apulée brillait dans les chaires publiques et au barreau : Carthage était la Rome et l'Athènes de l'Afrique⁴. Augustin y étudia, et y enseigna la rhétorique⁵; et après lui, Salvien, en s'indignant contre le désordre de ses mœurs, attestera la magnificence de ses théâtres et de ses écoles⁶. La jeunesse de Tertullien nous échappe : on sait seulement qu'il était né païen⁷. Doué d'un esprit vif et ardent,

1. SCHOENEMANN, *Biblioth. Patr. latinor.*, t. 1, p. 2.

2. M. VILLEMMAIN, *de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle.*

3. Quippe acutissimam gentem Pœnos dixisse convenit (Cato). (COLUMELLA, *de Re rustica*, lib. 1, c. 3.)

4. Carthago provinciæ nostræ magistra venerabilis; Carthago Africæ musa cœlestis, Carthago camœna togatorum. (APULEIUS, *Floridorum* lib. IV.)

5. Docebam in illis annis artem rhetoricam. (*Confess.* lib. IV, c. 2.)

6. Illic artium liberalium scholæ; illic philosophorum officinæ; cuncta denique linguarum gymnasia, vel morum. (*De Gubernat. Dei*, lib. VII.)

7. De vestris fuimus; fiunt, non nascuntur christiani. (*Apolog.* c. XVIII.) Cf. *de Pœnitentia*, c. 1.

d'un caractère dont la fougue ne s'éteignit complètement ni sous l'âge, ni sous la discipline chrétienne¹; avide de plaisirs et de science, sa jeunesse dut être livrée à ces emportements de l'imagination, dont les traces sont rares dans ses écrits, mais que l'on peut deviner d'après les confidences que nous ont laissées Hilaire², Jérôme³ et Augustin⁴. Comme à eux aussi, les plaisirs ne lui firent point négliger l'étude; on reconnaît, dans ses ouvrages, qu'il possédait à fond la jurisprudence, bien qu'on lui ait, à tort, fait honneur de quelques articles du *Digeste*. Quels furent les motifs de sa double conversion? comment le païen devint-il le réformateur parfois exagéré, l'apologiste habile et ardent d'une religion qui attaquait la loi? On l'ignore. Mais si nous ne savons rien des motifs qui décidèrent dans Tertullien ce changement de vie et de croyance, nous en avons du moins, dans un de ses ouvrages, une date précieuse et un témoignage authentique et curieux. Tertullien, gagné au christianisme, voulut faire connaître, d'une manière éclatante, son divorce avec le paganisme : il quitta donc pour le manteau, habit simple, habit du travail et de l'étude, la toge, que jusque-là il avait portée; la toge, vêtement de l'élégance, de la vie mondaine et des plaisirs⁵. Ce changement de costume provoqua les plaisan-

1. Temere me, si non etiam impudenter, de patientia componere ausim, cui præstandæ idoneus omnino non sim. (*De Patientia*). Cf. *de Jejuniis*, c. xi, xii; *de Carnis Resurrect.*, c. lxx.

2. *De Trinitate*, initio.

3. Hieronym., *Epist. ad Eustochium*.

4. *Confess.* lib. iv, c. 6; *de Beata vita*, c. iii.

5. De meo vestiuntur et primus informator litterarum, et grammaticus, et rhetor. — Omnis liberalitas studiorum quatuor meis angulis tegitur. — Plane

teries des Carthaginois. Pourquoi ce changement? pourquoi passer ainsi brusquement de la toge au manteau? Dans un petit écrit, plein d'une verve piquante et d'une science variée, et auquel il donna le titre même de *Manteau*, Tertullien répondit aux railleries des Carthaginois. Cette défense se peut diviser en cinq parties. Tertullien, dans une espèce d'histoire rapide des modes, prouve d'abord qu'en tout temps et partout elles ont changé; et, par des applications particulières aux Carthaginois, il montre qu'ils se sont toujours empressés d'adopter les modes étrangères, et les modes romaines principalement, et cela quand il y aurait eu plus de patriotisme à ne le point faire; car chaque changement, chaque costume nouveau date d'une défaite. Passant ensuite à des considérations plus élevées et plus générales, il montre que cette terre tout entière est une terre de révolutions; que mille fois le globe a changé, et qu'il porte encore dans ses entrailles les traces de ces bouleversemens. Comme le globe, les peuples ont changé; ils ont été se poussant les uns les autres : l'histoire ne présente que de continuelles émigrations; et dans un tableau rapide et animé qui rappelle quelques pages de Sénèque et les efface, il retrace, avec une expression pittoresque et une précision éloquente, ces éternels voyages de l'humanité. Ainsi que le globe, ainsi que les hommes, la nature a ses révolutions; et Tertullien cite dans l'histoire naturelle de curieux phénomènes, qui font souvenir des descriptions d'Apulée¹ : il termine, en justifiant son changement de costume, par la supériorité

post romanos equites, verum et accendones, et omnis gladiatorum ignominia togata producitur. (*De Pallio*, c. vi.)

1. *Apologia*, p. 92.

du manteau sur la toge, c'est-à-dire de la vie philosophique, de la vie chrétienne, sur une vie de luxe, d'oïseté et de débauches ¹. Il rapporte, à cette occasion, des traits curieux sur la recherche et la prodigalité gastronomique des Romains ².

Telle est la défense de Tertullien, sa profession de foi nouvelle. Jamais le christianisme n'avait fait une si importante conquête; le paganisme n'avait point encore rencontré un aussi rude adversaire. Il y a, ce semble, dans les attaques que Tertullien livrera au polythéisme romain, plus que l'ardeur du chrétien; il y a les ressentiments du Carthaginois. L'Afrique alors, en effet, triomphe de Rome. Au moment où écrit Tertullien, Rome a un pape africain, saint Victor, et un empereur africain, Septime Sévère. C'est de l'Afrique que sortiront les écrivains sacrés qui continueront, qui achèveront l'œuvre de Tertullien : Minucius Félix, Cyprien, Arnobe, Lactance, saint Augustin.

Nous voudrions retracer cette lutte d'un homme contre la société romaine tout entière, religion, loi, majesté impériale; nous voudrions montrer Tertullien, non point dans tous ses ouvrages, la tâche serait immense, mais seulement dans ceux de ses ouvrages que nous appellerons historiques; dans les écrits qui répondent à ces trois grandes oppositions que devait rencontrer le christianisme, le paganisme, la loi, la philosophie,

1. Gaude, pallium, et exulta; melior jam te philosophia dignata est, ex quo christianum vestire cœpisti.

2. Malebranche (*Recherche de la vérité*, liv II, ch. 3), en admirant les descriptions pompeuses et magnifiques qui se rencontrent dans ce petit ouvrage, en blâme le sujet et surtout l'obscurité. Nous avons, en l'expliquant, justifié, je crois, le sujet; quant à l'obscurité, elle est réelle, mais non impénétrable.

et qui en devaient triompher. Ces écrits sont : *l'Apologétique*, le traité *de la Couronne*, la *Requête à Scapula*, les *Spectacles*, le traité *de l'Ornement des femmes*, *Que les Vierges doivent être voilées*, *de l'Idolâtrie*, *de l'Ame*, et *du Témoignage de l'âme* ; attaques diverses et successives, guerre savante et hardie faite à la religion et à la constitution de l'état, aux mœurs romaines, à l'art, et à l'industrie. Nous essayerons enfin de caractériser le génie de Tertullien et l'ensemble de ses travaux.

VI.

Le premier des ouvrages de Tertullien, et le plus célèbre, c'est *l'Apologétique*¹.

L'Apologétique repose sur deux points principaux : la liberté de conscience que réclament les chrétiens ; la justification des crimes qui leur sont imputés. Les apologistes grecs, eux aussi, avaient demandé la liberté religieuse, mais à quel titre ? comme une tolérance des empereurs ; en quel nom ? au nom de la philosophie. Que les prétentions de Tertullien sont plus hautes, son allure plus fière, sa logique plus inflexible ! c'est un droit qu'il réclame, et non une grâce qu'il de-

1. *L'Apologétique* est-il adressé aux sénateurs de Rome, ou aux magistrats de Carthage ? Éditeurs et commentateurs sont partagés sur cette question. Pamélius, savant éditeur de Tertullien, et Vassoult, traducteur de *l'Apologétique*, tiennent pour Rome. Autrement, disent-ils, il faudrait trouver en Afrique un Capitole, un Cirque, des pontifes, des coutumes et des lieux qu'elle ne vit jamais. Dupin et Tillemont sont pour Carthage. On pourrait répondre aux objections de Vassoult et de Pamélius.

mande; et ce droit, c'est au nom même de la loi qu'il l'invoque. Ne lui dites pas que cette loi, la loi romaine, proscriit cette liberté de conscience, ou plutôt de culte, qu'il revendique. Qu'est-ce que cette loi romaine? vous répondra-t-il. Toujours variable, imparfaite, sans cesse changée ¹, peut-elle prescrire contre cette autre loi qui lui est antérieure et supérieure, la loi naturelle, la loi éternelle qui donne à l'homme la propriété inviolable de sa pensée religieuse ²? Qu'est-ce à dire, et où allons nous? Rappelons-nous ce qu'était la loi à Rome, et surtout à l'égard des religions; avec quelle inflexibilité elle s'était maintenue; avec quelle intolérance elle proscrivait les cultes étrangers, et nous serons effrayés de la portée et de la nouveauté de ce langage. Première attaque à la constitution romaine.

Il existe toujours, entre les opinions anciennes et les opinions nouvelles qui, aux époques de transition, partagent une société; entre la vérité qui perce et le pouvoir qui la voudrait étouffer, il existe toujours des malentendus volontaires, et comme un compromis de réticences de part et d'autre. Quand le paganisme reprochait aux chrétiens leurs assemblées nocturnes et leurs secrètes débauches, et que ceux-ci lui opposaient le tableau de la pureté des mœurs chrétiennes, le paganisme et le christianisme n'étaient peut-être pas, si je puis ainsi m'exprimer, entièrement de bonne foi. Tous deux se trompaient, s'ils ne cherchaient à se tromper.

1. Nunc religiosissimi legum et paternorum institutorum protectores et cultores respondeant velim, si a nullo desciverunt. (C. vi.) Cf. PRUDENTIUS, *Advers. Symmach.*, lib. II.

2. Religionis proprietas. (C. XXIV.) L'expression est nouvelle, comme la demande.

Toutes ces accusations et toutes ces apologies cachaient un autre grief et un autre but. Une telle méprise ne devait, ne pouvait donc durer longtemps ; il fallait que ces deux puissances rivales se vissent enfin et se combattissent face à face. Tertullien, le premier, avec sa rude parole et sa mâle franchise, rejeta de vains déguisements, et posa nettement la question entre le paganisme et le christianisme. « Laissez de vaines précautions et d'inutiles mensonges ! tout notre crime est de ne point adorer les dieux, de ne point sacrifier aux empereurs ; nous sommes coupables de lèse-majesté divine et humaine : voilà tout notre crime ¹. » Quant à la majesté divine, la politique en eût encore fait le sacrifice, et laissé aux dieux le soin de se défendre. La véritable, la grande question, c'est le crime de lèse-majesté humaine. Vous n'offrez ni vœux, ni sacrifices pour l'empereur, le véritable dieu aux yeux des Romains : cette fois, plus de détours ; la politique a fait entendre sincèrement sa plainte.

Tertullien reculera-t-il devant cette accusation ? Non ; il l'accepte et la brave. Il l'avoue : le chrétien ne sacrifie point pour les empereurs ; car, tout empereurs qu'ils sont, ils sont hommes ; et hommes, il y a au-dessus d'eux un être auquel seul doivent être adressés les hommages qu'ils voudraient usurper ; en d'autres termes, il y a déjà le trône et l'autel, l'église et le temple païen, une autorité spirituelle, indépendante du pouvoir temporel, c'est-à-dire une société nouvelle, en présence de l'ancienne société ; la Rome chrétienne, en face de la Rome païenne : le Christ et l'empereur.

1. *Sacrilegii et majestatis rei convenimur : summa hæc causa ; imo tota est. (C. XVII.)*

Cette séparation du pontificat et de l'empire, le divorce éclatant de ce que l'ancienne Rome avait si soigneusement uni, fut-il alors utile ou funeste à l'humanité? Deux grands écrivains, Montesquieu et Rousseau, en ont douté¹. En jugeant cette question d'un point de vue relatif et non général, romain et non moderne, peut-être pourrait-on penser autrement.

A Rome, la religion était toute politique². Avant les empereurs, les patriciens en possession du sacerdoce, ainsi que des magistratures, qui étaient encore des sacerdoces, tenaient le peuple par la religion, en même temps que par l'interprétation des lois, dont ils avaient le privilège. L'empire, et ce fut là sa force, hérita des patriciens, comme du peuple : pontife et tribun tout à la fois, majesté divine et majesté humaine, sceptre et tiare sur le même front et dans la même main, comment briser ce double joug? C'était bien assez du despotisme impérial pour avilir les mœurs, sans qu'un pouvoir sacré vînt s'y joindre encore. Aussi tous ceux qui, sous l'empire, portaient en secret le poids d'une grande âme, ceux qui rêvaient encore la liberté, les derniers des Romains, les Helvidius, les Thraséa, les Sénécion, comprirent-ils tout d'abord, que pour combattre avec avantage l'empereur, il le fallait séparer du pontife. Que reproche en effet, à Thraséa, la délation des courtisans? Il n'offre point de vœux pour l'empereur³; puis d'autres reproches, où l'on retrouve ceux que l'on adressait aux chrétiens : il se tient éloigné des fêtes, des jeux,

1. *Politique des Romains dans la religion*; — *Contrat social*, liv. iv, ch. 8.

2. D. AUGUST., *De Civit. Dei*, lib. vi, c. 5, 6.

3. *Nunquam pro salute principis, aut celesti voce immolasse.* (TAC., *Annal.* lib. xvi, c. 22.)

des assemblées de Rome; il semble s'attrister des prospérités de l'empire ¹. Thraséa avait bien senti le mal, et vu le remède; mais Thraséa se trouvait sur un mauvais terrain : il faisait de l'opposition, et restait sénateur; par sa pensée, il était novateur, et par ses dignités, il demeurait Romain. Ses ennemis avaient bien saisi son côté faible, et c'est par là qu'ils l'attaquaient ². Pour combattre victorieusement le monde romain, il fallait donc en sortir. Ce n'était qu'en prenant son point d'appui en dehors des institutions, des mœurs, des croyances romaines, qu'on pouvait le soulever et le renverser. Il fallait bien briser cette union sacrilège de l'empereur et du dieu ³; autrement l'humanité fût à jamais restée courbée sous un double joug. Ainsi donc, à cette époque, la séparation du spirituel et du temporel, du sacerdoce et de l'empire, fut, nous le croyons, nécessaire et heureuse. Que dis-je? il ne fallait pas seulement sortir de la loi et de la constitution romaines, mais encore de l'unité romaine; il fallait se faire citoyen de l'univers, citoyen d'une république spirituelle, quand la république temporelle, et avec elle la liberté, avait depuis longtemps péri. Aussi cette unité morale, cette fraternité nouvelle qui doit remplacer l'égoïsme romain, Tertullien finit-il en la proclamant ⁴.

1. Hominem bonis publicis mœstum, et qui fora, theatra, templa pro solitudine haberet. (*Annal.* lib. XXI, c. 28.)

2. Requirere se in senatu consularem, in votis sacerdotem, in jurejurando civem. (*Loco cit.*)

3. Quand Domitien faisait écrire à ses procureurs, la formule officielle était: « Dominus et deus noster sic fieri jubet. » (*Suet.*, *Domit.* c. XIII.) — Quos sæculum deos credit. (*Tertull.*, *de Corona*, c. VII.)

4. Unam omnium republicam agnoscimus mundum. (*Apolog.* c. XXXVIII.)

VII.

Tertullien a protesté contre l'autorité de la loi, contre la majesté impériale; il ne s'arrêtera pas là, il s'élèvera contre l'obéissance militaire, ainsi qu'il a fait contre la soumission religieuse : il a désarmé le pontife, il désarmera l'empereur. Tel est le but du traité *de la Couronne*.

Un soldat s'était présenté devant le tribun pour recevoir la gratification militaire qui se distribuait pour la fête des empereurs Septime-Sevère et Caracalla; on remarqua qu'il tenait à la main la couronne que ses camarades portaient sur la tête. Interrogé sur le motif de cette singularité, il répondit : Je suis chrétien. On le punit, on le jeta en prison. L'opinion des chrétiens était partagée sur la conduite de ce soldat; les uns le louaient de sa franchise, les autres la désapprouvaient. Pourquoi cette révolte ouverte? Il fallait garder quelques ménagements, ne point irriter les empereurs. Tertullien, avec la vivacité habituelle de sa foi, prit le parti du soldat, et pour le justifier, ainsi que pour fixer à cet égard l'opinion des chrétiens, il composa un traité qu'il intitula *de la Couronne*. Tertullien use, dans ce traité, de précautions qui ne lui sont pas ordinaires. Dans les premiers chapitres, il laisse deviner sa pensée, plus qu'il ne l'exprime; il n'arrive qu'après de longs détours au fait même de l'accusation, à la couronne déposée en présence du tribun. Il se gardera bien de l'aborder directement; il prend un détour avant d'en venir au fait même de cette désobéissance; il élève une question préjudicielle : en thèse générale, le métier des

armes convient-il au chrétien¹ ? Et cette question, adroitement présentée, il la resout négativement : « Croyons-nous qu'un serment envers les hommes se puisse ajouter au serment prêté à Dieu ; et que, consacré au Christ, on puisse répondre à un autre nom ? » Le conseil est positif ; je conçois maintenant les précautions de Tertullien : cette couronne placée sur le front du soldat, c'est le signe de la fidélité militaire, c'est le drapeau de l'empereur hautement arboré ; et l'on veut l'en arracher, la fouler aux pieds² ! On consacre la désobéissance militaire, et c'est à Rome que l'on attaque cette fidélité au drapeau ; à Rome, où la vertu guerrière et la discipline furent la dernière religion du peuple. Séparer l'homme du Dieu, le pontife de l'empereur, la hardiesse était grande déjà ; mais briser le glaive entre les mains de César, encourager, sanctionner par une apologie publique la révolte d'un soldat, ceci était beaucoup plus grave ; et quel que fût le courage de Tertullien, ces précautions oratoires, ces conclusions indirectes n'étaient pas de trop. Nous avons donc enfin le secret de tous ses détours ; Tertullien avait raison de ne pas prononcer hautement le mot : c'était ce mot de la révolte.

Mais, que dis-je ? Tertullien lui-même va prendre soin de relever, de fortifier cette majesté de l'empire qu'il paraissait abattre et détruire ; il va créer une majesté nouvelle, une autre inviolabilité qui, mieux que le glaive des prétoriens, saura protéger la vie des empereurs. Tel

1. Puto prius conquirendum, an in totum christianis militia conveniat? Credimusne humanum sacramentum divino superduci licere, et in alium dominum respondere post Christum? (*De Corona*, c. II.) Cf. *de Idololatria*, c. XIX.

2. Illic ordines, ecclesia; illic purpura tua, sanguis Domini. (C. XII.)

est, en partie, l'objet de la *Requête à Scapula*. Déjà, dans l'*Apologétique*¹, il avait dit avec fierté que les assassins des empereurs ne s'étaient jamais trouvés parmi les chrétiens; il développe ici cette idée, et il fonde, chose singulière, ce respect du chrétien pour les princes, sur son indépendance même, et sur cette pensée nouvelle, qui, dans l'empereur, voit le représentant de Dieu. «Le chrétien n'est l'ennemi de personne; comment le serait-il de l'empereur? Ne sait-il pas que c'est Dieu qui l'a établi? Il doit donc le révéler, l'honorer, désirer la conservation de ses jours. Pourquoi, ajoute-t-il, nous inspirions-vous de l'effroi, puisque nous ne vous craignons pas?» Mot profond, qui révèle bien le point de vue nouveau du christianisme, et la sécurité future de la société. Pourquoi les empereurs furent-ils si cruels? c'est qu'ils étaient toujours en péril. Voilà des gens qui ne craignent pas les empereurs, parce qu'eux-mêmes ne les veulent point effrayer. Voilà l'autorité entourée d'une force nouvelle, et de nouvelles garanties; voilà, en attendant une autre inviolabilité, l'inviolabilité politique, une inviolabilité morale, une sanction religieuse. Le principe des monarchies constitutionnelles est là; le christianisme y met le fond; Constantin y mettra la forme : c'est déjà la royauté moderne.

La *Requête à Scapula* a un autre but encore; ou plutôt c'est, sous deux points de vue différents, la même pensée. Dans la première partie, Tertullien avait posé le principe de l'obéissance au prince; dans la seconde, il réclame cette liberté de conscience, dont il avait, dans

1. Unde Cassii, et Nigri, et Albini? unde qui inter duas lauros obsident Cæsarem. (C. xxxv.)

l'Apologétique, montré ou plutôt indiqué la légitimité. Ici ce droit reçoit de magnifiques et invincibles développements. « Chaque homme tient de la nature la faculté d'adorer Dieu comme il l'entend. Qu'importe à un autre qu'à moi la religion que je professe? La religion n'admet ni violence ni tyrannie; elle est libre, et jamais ne doit être embrassée par contrainte, mais bien par sentiment : tout sacrifice veut être volontaire¹. » Et sur ceux qui voudraient violer ce droit sacré, il appelle les foudres du ciel par des paroles ardentes, qui auront leur écho dans le chant de triomphe qu'entonnera Lactance sur la tombe des persécuteurs du christianisme. La liberté de conscience, invoquée comme une condition et une garantie de la soumission, est une conséquence naturelle; pour être fidèle, il faut être libre. La *Requête à Scapula* est ainsi le complément et le correctif de *l'Apologétique* et de la *Couronne*. Tel est l'ensemble, et autant que nous avons pu le faire ressortir, le sens des ouvrages de Tertullien qu'aujourd'hui nous appellerions politiques. Le monde romain y est attaqué dans ses bases : la loi, la religion, la majesté impériale, la fidélité militaire. Une puissance nouvelle, la puissance spirituelle s'élève à côté de la puissance temporelle; la liberté de conscience y est proclamée. Nous entrons de toutes parts dans un nouveau monde moral, politique, religieux. Nous avons vu Tertullien aux prises avec les intérêts de l'empire, du sacerdoce, de la loi; contem-

1. Humani juris et naturalis potestatis est unicuique quod putaverit colere; nec alii obest aut prodest alterius religio, quæ sponte suscipi debeat, non vi. (C. 11) — La force peut-elle persuader les hommes? peut-elle leur faire vouloir ce qu'ils ne veulent pas? Nulle puissance humaine ne peut forcer les retranchements impénétrables des cœurs. (FÉNELON, *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*.)

plons-le maintenant dans le combat qu'il soutient contre les passions, contre les lettres, l'art et la philosophie : autres obstacles, nous le savons, que devait rencontrer l'établissement du christianisme.

VIII.

Ceux mêmes d'entre les païens qui avaient passé au christianisme, ne pouvaient entièrement s'arracher aux riantes fêtes du paganisme, et même à ses jeux sanglants; ils y tenaient par des liens nombreux, par les souvenirs, les habitudes, par toutes les faiblesses humaines. Il faut pourtant rompre ces liens, couper les derniers nœuds qui attachent encore au monde païen les néophytes chancelants. Ces liens sont, de tous, les plus difficiles à briser : liens des plaisirs, de l'art, des spectacles surtout. Les spectacles, c'était toute la vie des Romains¹, et, dans les derniers siècles, leur unique privilège : chassés du Forum, ils régnaient à l'amphithéâtre; ils pouvaient s'y rassasier de sang². Ces spectacles, que la politique avait établis, avait multipliés, étaient devenus les seules consolations de la servitude, dont ils étaient un des moyens. Les Romains n'avaient pas de

1. Duas tantum res anxius optat,
Panem et circenses. (Juv., *Sat.* x, v. 80.)

2. Inde ad consessum caveæ pudor almus, et expers
Sanguinis it pietas, hominum visura cruentos
Congressus, mortisque, et vulnera vendita pastu.
(PRUDENT., *Advers. Symmach.*, lib. II.)

foyer domestique; ils vivaient, pour ainsi dire, en plein air, sur la place publique. Les spectacles satisfaisaient donc tout à la fois à leurs goûts, à leur oisiveté, à leur imagination; ils remplissaient le vide que laissait l'absence de la tribune et du foyer domestique. Ce sont là cependant les enchantements que le christianisme vient rompre¹. Le paganisme engraisait et tenait en haleine, par de rudes exercices, les athlètes qu'il destinait au Cirque². Dans le duel spirituel que la religion nouvelle livre au monde romain, c'est par la solitude, le renoncement à la société, l'abstinence, qu'elle se prépare à la victoire³. Ainsi initié à la mort par un exercice journalier, par une mort de tous les jours, une mort mystique⁴, le chrétien la contemple avec un visage riant; elle ne lui est pas inconnue; et il y a déjà trop longtemps qu'il s'est familiarisé avec elle, pour être étonné de ses approches : les jeûnes et la pénitence la lui ont déjà fait voir de près, et l'ont souvent avancé dans son voisinage. Il sortira du monde plus légèrement, s'il s'est déjà déchargé d'une partie de son corps, comme d'un empêchement importun à l'âme⁵, dit Tertullien, traduit par Bossuet. Aussi le chrétien doit-il être toujours prompt

1. Amputatis retinaculis. (*De Spectaculis*, c. 1.)

2. Impletur in succum cibis fortioribus corpus, et arvine toris membrorum moles robusta pinguescit. (CYPRIAN., *Epist. ad Donatum.*)

3. Saginantur pugiles: illis ambitio corporis competit, quibus et vires necessariae. Sed nostra alia robora aliaque vires, sicut et certamina. Non carne et sanguine, sed et fide et spiritu robusto oportet adistere. (TERTULL., *de Jeuniis*, c. XVI.)

4. AMEROS., *de Bono mortis*. Cf. MACROB., *Somnium Scipionis*, lib. I, c. 13.

5. Eo fidentior processurus ad certamen, nihil habens carnis, quum sola et arida sit cute loricatus. Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimentis, properante jam et ipsa, quæ jam sæpe jeuniis mortem de proximo novit. (*De Jeuniis*, c. XII.)

et alerte à la mort¹. Mais l'homme souvent renonce plus difficilement aux plaisirs qu'à la vie. Les nouveaux chrétiens avaient peine à se détacher de ces fêtes païennes, si tumultueuses et si brillantes²; et, pour les justifier, ils trouvaient de ces raisons spécieuses qui ne manquent jamais pour excuser les plaisirs, ou légitimer les faiblesses. Dieu est auteur de toutes choses; il en a fait présent à l'homme : elles sont donc bonnes, puisqu'elles viennent d'un principe essentiellement bon; or, parmi les créations qui sont des dons du ciel, il faut compter tout ce qui entre dans l'appareil et la pompe des spectacles. Enfin, les spectacles et les jeux, où se passent-ils? sous la voûte du ciel, qui est aussi l'ouvrage de Dieu. Les spectacles, dites-vous, sont la demeure du démon; mais le démon, où n'est-il pas? dans les rues, sur les places publiques, dans les hôtelleries, dans nos maisons même; où donc pourront vivre les chrétiens, s'il ne leur fallait nulle part rencontrer les vestiges, et les images de l'idolâtrie? Tels étaient les prétextes par lesquels les chrétiens mal affermis, les catéchumènes, cherchaient à se tromper eux-mêmes. Tertullien y répondit par le traité *des Spectacles*, composé d'abord en grec³. Suivant, pas à pas, les objections que l'on présentait contre l'interdiction des spectacles, et les prétextes que l'on donnait en leur faveur, Tertullien, tout en reconnaissant que toutes choses viennent de Dieu, dit qu'on ignore le véritable usage que l'on en doit faire. Ne considérez pas seulement

1. Expeditum morti genus. (*De Spectaculis*, c. 1.)

2. Plures invenias, quos magis periculum voluptatis quam vitæ avocet. (*De Spectaculis*, c. 1.)

3. Huic materiæ propter suavitudo nostros græco quoque stylo satisfacimus. (*De Corona*, c. vii.)

par qui tout a été créé, mais par qui tout a été corrompu. Le fer n'est-il pas l'ouvrage de Dieu ? croyez-vous cependant que Dieu l'ait donné pour la destruction de l'homme ? L'homme lui-même, auteur de tant de crimes, n'est-il pas l'ouvrage aussi bien que l'image de Dieu ? Les spectacles ne corrompent point l'âme ! Examinons donc l'origine de chacun d'eux ; comment ces jeux divers ont été introduits dans le monde ; leurs titres , leur appareil ; à quelles divinités ils sont consacrés ; les lieux où on les célèbre, et quels ont été les inventeurs des arts qui en sont le principe. Tertullien, développant cette idée, trace une histoire curieuse et complète de l'origine et du but de tous les spectacles qui se célébraient dans Rome. Cette partie historique, tout intéressante qu'elle soit, n'est cependant qu'une introduction à la véritable question. Entre tous les spectacles, il en est un plus coupable que les autres : c'est le théâtre ; sur ce sujet éclate la verve de Tertullien, et se montre le point de vue nouveau du christianisme. Le théâtre, c'est le sanctuaire de Vénus ; c'est là que naissent, que fermentent les passions : car partout où il y a plaisir, il y a passion ; partout où il y a passion, il y a désir ; car c'est le désir qui rend la passion attrayante ; or, le désir mène à la fureur, mène à l'emportement, à la colère, au chagrin¹. Cette analyse de l'impression que produisent les spectacles, ces gradations habiles des sentiments dangereux qu'ils nourrissent et fortifient, sont développées avec

1. Theatrum proprie sacrarium Veneris est. Tragœdiæ et comœdiæ scelerum et libidinum actrices, cruentæ et lascivæ, impiæ et prodigæ ; omne spectaculum sine concussione spiritus non est. Ubi enim voluptas, ibi et studium, per quod scilicet voluptas sapit. Porro et ubi æmulatio, ibi et furor et bilis, et ira et dolor, et cetera ex his. (C. XVIII.)

une finesse singulière, une connaissance parfaite du cœur humain, où excellent les Pères de l'Église; tact délicat qui se retrouvera dans les orateurs sacrés du siècle de Louis XIV, et que Bossuet a conservé dans ses *Réflexions sur la comédie*. L'ouvrage se termine par une magnifique et pathétique péroraison, où Tertullien met en regard les joies coupables et enivrantes du paganisme, la satisfaction que donne au chrétien la victoire sur ses passions, et le mépris même des plaisirs du monde; la fuite précipitée du temps, et l'éternité qui s'avance; puis par un admirable mouvement, assistant à la consommation des siècles, au jugement dernier, il précipite dans les enfers les monarques, les dieux, les philosophes, les magistrats, tous ceux qui ont persécuté le nom chrétien; et faisant, de toutes ces puissances foudroyées, une effrayante tragédie, il leur oppose, par un dramatique contraste, le triomphe du Christ, maintenant méconnu, insulté : spectacle, ajoute-t-il, infiniment plus agréable que les spectacles du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre et du stade ¹. Ces mouvements hardis ne sont plus pour nous qu'un écho affaibli, un ressort usé; nous sommes familiarisés avec ces terribles images de l'enfer. Mais qu'on se reporte au temps où écrivait Tertullien; qu'on se transporte en idée au milieu de cette Église naissante, toujours placée entre l'apostasie et le martyre, et on se représentera facilement l'effet que devait produire sur des imaginations enthousiastes, ce tableau des joies de la vertu et des béatitudes célestes; ce contraste du bonheur des chrétiens, et du supplice de leurs persécuteurs. Cette immolation des rois, des philosophes, de tous les

1. C. xxix et xxx.

heureux et de tous les puissants du siècle, et cette perspective des éternelles récompenses, n'étaient-elles pas une sublime consolation, et un vif encouragement au martyr? N'y a-t-il pas aussi, dans ces flammes anticipées de l'enfer, où Tertullien précipite les dieux du siècle, une image de ces feux, de ces cercles vengeurs où Dante plongera ses ennemis? Dante est né du christianisme, plus encore que du moyen âge.

Ainsi donc, pour combattre cette passion des spectacles, si ancienne à Rome, si vive, si entraînant, qu'emploie Tertullien? la peinture des dangers qu'y court la pureté, et l'espérance des récompenses du ciel, ou la crainte des supplices éternels; ces deux motifs lui suffisent. Rousseau les a trouvés faibles, et il a demandé à l'économie politique et domestique un autre frein et d'autres scrupules. Rousseau a-t-il mieux vu? on peut en douter.

IX.

Les spectacles n'étaient, à Rome, qu'un effet de la corruption; ils n'en étaient pas la cause première. Les mœurs avaient reçu une autre blessure et plus profonde. La famille ou n'existait pas, ou était corrompue; elle périssait par ce qui aurait dû la sauver. Les femmes avaient perdu, avec la solitude du gynécée, la pureté des mœurs; injustement bannies de la société, elles y rentraient violemment par la débauche et le crime; elles se faisaient hommes, les hommes se faisant femmes. Qu'imaginera, pour réparer tant de maux, la discipline

chrétienne? débutera-t-elle par des théories, par des traités sur l'éducation? Non : pour refaire la société elle reformera la famille, et la reformera par la mère; et la mère, elle ira la préparer dans la Vierge. Deux traités de Tertullien sont consacrés à cette œuvre nouvelle et difficile : ce sont les deux livres sur l'*Ornement des Femmes*, et un traité sous ce titre : *Que les Vierges doivent être voilées*.

Des deux livres sur l'*Ornement des Femmes*, le premier a particulièrement pour but de combattre la toilette; le dernier, la coquetterie¹ : l'un s'adresse uniquement aux femmes; l'autre, le plus important, a trait aux hommes comme aux femmes. Ces deux traités sont pleins de pensées piquantes, fines et délicates, où, au milieu de maximes familières à la philosophie morale païenne, à Sénèque surtout, percent des idées qui trahissent le point de vue nouveau du christianisme. « La simplicité des premiers âges ne connaissait pas ces raffinements d'orgueil; la cupidité n'avait pas imaginé d'arracher l'or des entrailles de la terre, ni la vanité de sourire à un miroir. » Voilà les premières réflexions de Tertullien; c'étaient aussi les sentences de la sagesse païenne. Voici les conseils et les reproches de la morale nouvelle : « O ambition! que tu es forte de pouvoir porter sur toi seule ce qui pourrait faire subsister tant d'hommes mourants²! » Tel est le texte inépuisable que développeront les Basile, les Ambroise, les Salvien. Continuons : « Si vous avez reçu la beauté en partage, femme chrétienne, oubliez-la; du moins, ne cherchez pas à la rehausser :

1. Cultum dicimus, quem mundum muliebrem vocant; ornatum, quem immundum muliebrem convenit dici. (C. iv.)

2. Uno lino saltus et insulas tenera cervix circumfert.

effacez-la; s'il se peut; car le propre de la beauté, et ses conséquences inévitables, c'est de nourrir les passions. Et quelle honte pour le chrétien, de farder son visage, de mentir dans ses traits, quand il ne lui est pas permis de mentir dans son langage! » C'est déjà là une teinte chrétienne plus prononcée; mais nous n'avons pas encore toute la pensée de Tertullien, et le but où il veut ramener tous ses conseils. « Réduisons, ajoute-t-il, réduisons en servitude l'appétit de ces voluptés qui, par leurs délicatesses, rendent molle et efféminée cette mâle vertu de la croix. Des mains accoutumées à porter de riches bracelets, seront-elles bien capables de porter le poids des chaînes? Cette jambe qui se complait dans de brillants tissus, consentira-t-elle à livrer passage au tranchant du glaive? Ah! tenons-nous prêts aux plus violentes menaces; loin, bien loin de nous ces vains ornements, si nous aspirons à des parures immortelles: toujours, mais aujourd'hui plus que jamais, c'est le fer, et non l'or que doivent connaître les chrétiens¹. » Voilà comment, dans Tertullien, les maximes de la morale s'animent des espérances et des obligations de la foi; comment, dans cette lutte vive, continue, que la religion nouvelle soutient contre le christianisme, elle entretient et enflamme le courage de ses soldats; comment elle rompt avec les séductions de la beauté, plus dangereuses que les épreuves du martyre.

1. Discutiendæ sunt delicæ, quarum mollitia et fluxu fidei virtus effeminari potest. Ceterum nescio an manus spathalio circumdari solita, in duritiem catenæ stupescere sustineat. Nescio an crus periscelio lætatum, in nervum se patiatur arctari. Timeo cervicem, ne margaritarum et smaragdorū laqueis occupata, locum spathæ non det. Stemus expeditæ ad omnem vim; projiciamus ornamenta terrena, si cœlestia optamus. Tempora christianis semper, et nunc vel maxime, non auro, sed ferro transiguntur. (C. xiii.)

Le traité *Que les Vierges doivent être voilées*, a le même but que les deux livres sur les *Ornements des femmes*; on y voit commencer cette longue éducation de la Vierge chrétienne, qu'achèveront Cyprien¹, Ambroise², Jérôme³. La coquetterie se défendait, contre les sages prescriptions de l'austérité chrétienne, par les mêmes prétextes que la passion pour les spectacles. nulle part l'Écriture n'ordonnait aux vierges d'être voilées; en outre, la coutume était ici d'accord avec le silence des livres saints. Tertullien répond : « Rien ne peut prévaloir contre la vérité; » et c'est seulement après avoir habilement développé cette pensée préliminaire, qu'il entre dans la discussion elle-même, et la réfutation des prétextes qu'on lui oppose. Il fait alors ressortir, avec un tact délicat et une science profonde du cœur humain, tous les périls, évidents et cachés, que court, à se montrer aux regards, la pudeur virginale. Des conseils pleins de grâce, de naïveté, de finesse, voilà, ainsi que pour la mère, tout ce que Tertullien, tout ce que le christianisme a fait pour achever l'image pure et sublime de la Vierge, pour ce que nous appellerions aujourd'hui l'éducation de la femme. Était-ce trop peu? cette éducation n'est-elle pas complète? et la femme aurait-elle à réclamer, à attendre une autre émancipation? nous ne le pensons pas. Le caractère admirable du christianisme, c'est, entre autres traits, son bon sens et sa sagesse pratique. Il n'a rien fait, rien bâti sur des généralités, par synthèses, par théories : il a saisi, il a

1. *De Habitu virginum.*

2. *De Virginibus; de Virginitate.*

3. *Ad Eustochium, de Custodia virginitatis,*

changé la société et le cœur humain insensiblement, et, pour ainsi dire, en détail; remontant de l'esclave au maître, de l'ignorant au savant, du pauvre au riche, allant du cœur à l'esprit, de l'âme à la raison. La famille était corrompue; par où y faire rentrer la pureté et les mœurs qui en ont été bannies? par l'innocence, ou par le repentir? par la mère, ou par la Vierge? Le christianisme a choisi la Vierge; il en a fait l'objet de ses complaisances. S'est-il trompé? la Vierge chrétienne n'a-t-elle pas préparé les chastes épouses? n'est-ce pas devant l'image de la Vierge que se sont arrêtés les Barbares? n'est-ce pas l'idéal de la Vierge, qui a créé ce spiritualisme de tendresse, cette mysticité rêveuse, qui sont un des plus grands charmes et la plus féconde inspiration de la poésie et des arts, et qui ont produit les sonnets de Pétrarque et les têtes de Raphaël? Supprimez les idées chastes et tendres que réveille dans l'imagination l'idée de la Vierge chrétienne, et voyez si vous n'ôtez pas au culte de la femme son plus doux, son plus puissant prestige. Où sont nées toutes ces créations délicieuses de la poésie et de la peinture, sinon de ce type virginal du christianisme? Le christianisme a donc bien vu, même poétiquement; se serait-il trompé dans le fond, dans la réforme morale? n'avait-il point assez fait pour le bonheur et pour la dignité de la femme, en la faisant simple et pudique, ignorante et chaste?

Ce n'est pas seulement de nos jours qu'on a rêvé l'émancipation de la femme; Platon y avait songé aussi. Au livre septième des *Lois*, il veut que les femmes soient soumises aux mêmes exercices que les hommes : c'est par les forces physiques qu'il prétend les réhabiliter; plaçant mal à propos l'égalité là où elle ne doit pas

être, là où elle est impossible, où elle est dangereuse; dans le physique, quand elle doit être dans le moral; faisant de la femme, s'il était possible, la rivale, et non la compagne de l'homme. Nous avons vu la pensée de Platon prise au sérieux; on a demandé pour la femme le généralat, le sacerdoce. Platon, plus logique, avait d'abord demandé l'égalité des forces pour le partage des charges. Mais soit, vous voulez pour la femme le sacerdoce; cela même n'est pas un vœu nouveau: avant vous, les hérétiques du second siècle l'avaient demandé, et après eux, sous leurs inspirations, les hérétiques du moyen âge, les Vaudois avaient formé le même vœu; et ce vœu, le paganisme l'avait réalisé: il avait ses prêtresses, comme ses déesses. Je ne vois pas que les femmes alors aient beaucoup gagné à exercer le ministère sacré; il me semble que c'est ici surtout qu'on peut dire :

*Non bene conveniunt, nec in una sede morantur
Majestas et amor.*

L'empire des femmes a commencé du jour où elles sont redevenues ce qu'elles doivent toujours être, c'est-à-dire des femmes, vierges timides, mères chastes et tendres; leur ministère est dans leurs familles, le foyer domestique est leur sanctuaire. Mais, dira-t-on, voyez ce qu'était la femme avant l'avènement du christianisme: esclave renfermée dans le gynécée, la servante de l'homme plus que sa compagne. Eh bien, alors ne pouvait-on aussi protester contre l'émancipation de la femme? trouver que cette infériorité où la tenait la société ancienne, était un état naturel, une dépendance légitime? Si alors le christianisme a cru, et avec raison, devoir appeler la femme à une destinée meilleure, qui

osera dire que ce premier pas vers son indépendance doive être le dernier? que cette espèce de servage qui a remplacé l'esclavage, ne la doive pas conduire à une entière liberté? Oui, si l'affranchissement de la femme, tel que l'a proposé le christianisme, tel que l'ont fait ensuite et la chevalerie et les mœurs modernes, tel que le demandent et le comportent sa nature physique et sa nature morale; si, dis-je, cet affranchissement n'était pas complet, il y aurait lieu de croire qu'un nouveau progrès, une nouvelle révolution dans sa destinée sont nécessaires, et il serait juste de les chercher. Mais avant tout, ne faut-il pas tenir compte des différences que la nature a mises entre la femme et l'homme? Elle les a faits égaux, mais non semblables; elle leur a donné à chacun un empire, mais un empire distinct, dont les limites ne se peuvent franchir, les droits se confondre impunément : opposition nécessaire entre la force et la faiblesse, contraste heureux, qui maintiennent l'harmonie du monde moral, en maintenant, au sein de la famille, des devoirs différents et des vertus contraires. Faire de la femme un homme; la tirer du foyer domestique pour l'amener dans un sanctuaire, pour la mettre à la tête des armées; l'arracher au berceau de son fils pour la placer sur un trépied, ce n'est pas l'élever à l'empire, c'est la détrôner. L'Homère anglais, Milton, avait mieux compris cette royauté de la femme, quand il disait :

Though both

Not equal, as their sex not equal seem'd :
For contemplation he and valour form'd ;
For softness she and sweet attractive grace ;
He for God only, she for God in him.

(*Paradise lost*, book iv.)

Laissons donc la femme à ses enfants, à son foyer, à ses vertus naturelles, à son véritable et indestructible empire.

X.

Nous avons vu le monde romain attaqué dans la loi, dans la religion, dans le prince, dans les plaisirs et dans les mœurs; il va l'être maintenant dans l'industrie, dans l'art, dans les lettres, dans les sciences, dans la philosophie.

La puissance des empereurs ne fut pas, comme on le croit généralement, fondée uniquement sur des moyens matériels; elle ne se maintint pas seulement par la terreur; elle s'appuya aussi sur des bases plus solides, sur de plus nobles prévoyances. La protection accordée aux arts, la conservation des monuments de Rome, l'embellissement de la ville éternelle, les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture, multipliés, rassemblés dans son sein, furent aussi un des soins et des secrets de la politique. Auguste avait fait de la Rome de brique, une Rome de marbre¹; ses successeurs ajoutèrent aux beautés de la ville, en réparèrent les monuments, en élevèrent de nouveaux, et l'enrichirent des merveilles du ciseau grec et latin. Les plus mauvais empereurs, Caligula², Claude³, Néron⁴, ne négligèrent point cette popularité

1. SUET., *August.*, c. xxxix.

2. SUET., *Caligula*, c. xix.

3. SUET., *Claud.*, c. xviii, xix.

4. SUET., *Nero*, c. xvi.

des magnificences publiques. Comme les palais des princes, les maisons des particuliers rassemblèrent les chefs-d'œuvre des arts, que l'ignorante opulence des Trimalcion savait si mal apprécier, et dont les ruines nous ravissent encore d'admiration. Rome, quand elle n'est plus éloquente, est encore artiste. Le goût pour les arts était une des dernières jouissances de ces esprits blasés sur tous les plaisirs ; c'était, en même temps, une dernière ressource pour les populations appauvries et esclaves. Les grands, dans leurs villas, retrouvaient, par la contemplation des statues antiques, quelque sentiment de ce beau idéal qui avait péri dans la littérature. Entourés de ces chefs-d'œuvre, les Romains se croyaient moins seuls, dans ces palais déjà trop grands pour eux. Ce peuple des divinités de la fable, qui remplissait leur *atrium*, comblait le vide de leurs heures et de leur solitude. L'art et ses chefs-d'œuvre étaient donc la distraction de la vie opulente, la ressource des prolétaires, comme les spectacles étaient le dédommagement de l'absence de la vie politique.

Eh bien, ce sont ces jouissances de l'imagination, ces sources de l'industrie, que Tertullien vient combattre et anathématiser ; et ici, il ne gardera plus aucun de ces ménagements que jusque-là il avait observés ; il déclarera une guerre ouverte à l'industrie, à l'art et aux lettres : toutes ces attaques sont contenues dans le traité de l'*Idolâtrie*. L'idolâtrie est proscrite, et, avec elle, tout art, tout commerce, toute profession qui s'y rattache¹. Et d'abord l'industrie : « Il n'est pas plus permis de fabri-

1. Nulla ars, nulla professio, nulla negotiatio, quæ quid aut instruendis aut formandis idolis administrat, carere potest titulo idololatriæ. (C. 1.)

quer une idole, que de l'adorer. — Mais c'est mon état; je n'en ai point d'autre. — Eh quoi! mon ami, est-il nécessaire que tu vives? Tu seras pauvre, dis-tu? eh bien! tu seras de ceux que Jésus-Christ appelle bienheureux. — Je n'aurai pas de quoi me nourrir. — Dieu y pourvoira. — De quoi me vêtir? — Pense au lis des champs¹. » Étrange et terrible dialogue, où se trahit cette lutte qui n'est point encore terminée, entre le principe stérile de l'abnégation chrétienne, et le génie actif de l'humanité! Ainsi est condamnée l'industrie. L'art sera-t-il mieux traité? « Eh quoi! vous sacrifiez aux idoles, non pas avec le sang des victimes, mais avec votre âme; vos veilles, vos sueurs, votre génie, telle est l'offrande que vous leur présentez. Vous êtes pour elles plus qu'un sacrificateur, plus qu'un pontife; car vous leur créez des adorateurs². » Je ne sais si l'intimité de l'artiste et de son œuvre, si les profondes et pénibles études du génie qui s'abîme et se perd dans ses créations, si, en un mot, le labeur de la pensée qui veut se reproduire et se manifester dans l'objet matériel qu'elle forme à son image; je ne sais, dis-je, si les inquiétudes, les joies, les inspirations, les découragements de l'art et ses sacrifices, ont jamais été peints avec plus d'âme et de vivacité, qu'ils le sont ici par Tertullien.

L'art sera longtemps à se relever de ces attaques : il

1. Jam illa objici solita vox : Non habeo aliquid quo vivam. — Districtius repercuti potest : Vivere ergo habes? — Egebo. — Sed felices egenos Dominus appellat. — Victum non habebo. — Sed noli te cogitare de victu, et vestitus habemus exemplum Iulia. (C. xiv.)

2. Colis autem non spiritu vilissimi nidoris alicujus, sed tuo proprio; nec sanguine pecudis impenso, sed anima tua. Illis ingenium tuum immolas; illis sudorem tuum libas. Plus es illis quam sacerdos, quum per te habeant sacerdotem. (C. vi.)

lui faudra dix siècles ; mais ce repos ne sera pas stérile. Dans le silence, l'art se transformera ; il passera de l'esprit à l'âme, du physique au moral. Il allait du monde extérieur à l'homme ; de l'homme maintenant, il se réfléchira dans le marbre ou sur la toile. Quand, au moyen âge, il reparaîtra, l'art se montrera avec un caractère profondément distinct de celui qu'il avait dans l'antiquité. Il était intellectuel ; il sera spiritualiste. Peut-être donc, même dans l'intérêt seul de l'art, cette proscription momentanée a-t-elle été utile ; au point de vue chrétien, elle était nécessaire. Comment, en effet, le christianisme aurait-il pu pénétrer dans les esprits, tant que les symboles du culte païen frappaient les regards du peuple ? Comment le peuple, en ayant sous les yeux les images de l'Olympe, pourrait-il s'en détacher, et s'élever à l'adoration intellectuelle de la Divinité, quand les sages mêmes avaient peine à la concevoir sous cette pureté invisible ; quand, déchirant le voile du temple de Jérusalem, Tacite s'étonne de n'y point trouver de simulacres¹ ? Et voyez combien l'existence du paganisme était liée à l'art païen : au quatorzième siècle, Rome se crut assez bien établie pour ne plus craindre les prestiges de l'art profane, qu'elle avait pros crit. Léon X l'amnistia ; il l'appela à partager, avec l'art chrétien, le génie de Michel-Ange et de Raphaël. Eh bien, pourrait-on assurer qu'alors même les illusions de l'art païen ne furent pas fatales au christianisme ; que l'art chrétien, devenu païen, n'affaiblit pas, dans l'imagination du peuple, cette majesté du catholicisme, déjà atteinte par les révoltes de la pensée ; et qu'enfin Léon X, je ne

1. *Hist.* lib. v, c. 5.

dis pas seulement par les prodigues munificences de son pontificat, mais par ce retour au paganisme, n'ait aplani les voies à Luther et à Calvin?

L'industrie, l'art, sont répudiés; les lettres, les sciences ne trouveront pas davantage grâce aux yeux de l'inflexible Tertullien: elles seront aussi comprises dans l'anathème¹. Pour interdire les lettres profanes, Tertullien se fonde sur la nécessité où serait le maître chrétien de se soumettre à des formalités, qui sont autant d'hommages rendus au polythéisme. Il lui faudra avoir dans son école les images des dieux, célébrer les fêtes de Minerve, lui offrir les prémices du salaire qu'il reçoit de ses élèves². Ce n'est pas là la doctrine de l'Église grecque; de Basile, qui montre comment les lettres sacrées se peuvent mêler aux lettres profanes, et s'en inspirer; de Grégoire de Nazianze qui, entre tous les reproches qu'il adresse à la mémoire de Julien, ne lui pardonne pas surtout d'avoir voulu mettre les chrétiens hors la science³. Et, pourtant, il faut l'avouer: l'Église latine est plus conséquente; elle prévoit les sophismes spécieux dont

1. Ubi sapiens, ubi litterator, ubi conquisitor hujus ævi? Nonne infatuavit Deus sapientiam hujus sæculi? Nihil scis, mathematice, si nesciebas te futurum christianum. Si sciebas, hoc quoque scire debueras, nihil tibi futurum cum ista professione. (C. x.) — Philosophes de nos jours, de quelque rang que vous soyez, ou observateurs des astres, ou contemplateurs de la nature inférieure, et attachés à ce qu'on appelle physique, ou occupés des sciences abstraites qu'on appelle mathématiques, où la vérité semble plus présider que dans les autres; cultivez les sciences, mais ne vous y laissez point absorber; ne présumez pas, et ne croyez pas être quelque chose plus que les autres, parce que vous savez les propriétés et les raisons des grandeurs et des petitesse. (BOSSUET, *Élévations sur les mystères*.)

2. Quibus necesse est deos nationum prædicare, nomina, genealogias, fabulas. Quis ludimagister sine tabula septem idolorum, Quinquatria tamen non frequentabit? Ipsam primam novi discipuli stipem Minervæ et honori et nomini consecrat. (C. x.)

3. *Orat. advers. Julian.*, 1 et 11.

Julien s'autorisera pour interdire aux chrétiens, non pas l'étude, mais l'enseignement des lettres ; car c'est là seulement ce que leur défendait Julien : apprendre, ils le pouvaient, mais non enseigner. C'est là aussi la distinction que trace et qu'adopte Tertullien : il accorderait encore au chrétien d'apprendre, mais non d'enseigner. Apprendre en effet, c'est simplement écouter ; c'est être, en quelque sorte, juge. Au contraire, qui enseigne approuve et développe ; par lui seul, l'enseignement est l'acquiescement donné à l'erreur, et sa propagation ¹.

XI.

De ces anathèmes contre l'industrie, contre l'art, contre les sciences et les lettres, à la proscription de la philosophie, il n'y a qu'un pas. Que dis-je ? moins que l'art, moins que la littérature, la philosophie pouvait trouver grâce aux yeux de Tertullien ; car, pour lui, la philosophie, c'est l'hérésie ² : les apologistes grecs avaient accepté la philosophie, la philosophie de Platon du moins ; Tertullien rompt avec Platon, comme avec le Lycée et le Portique ³. Dans les philosophes, il ne voit que des plagiat adulateurs des Écritures ⁴. Tertullien a donc combattu

1. Dum tradit, affirmat. (C. XI.)

2. Ipsæ denique hæreses a philosophia subornantur. (*Præscr.* c. VII.)

3. Doleo bona fide Platonem omnium hæreticorum factum condimentum. (*De Anima*, c. XXIII.)

4. Quis sophistarum, qui non de prophetarum fonte potaverit ? Unde igitur philosophi sitim ingenii sui rigarunt ? (*Apolog.* c. XLVII.)

la philosophie; il l'a combattue dans les *Prescriptions*; dans ses divers traités contre Marcion, Valentin, Praxéas, véritables ouvrages philosophiques sous forme théologique. Ce n'est pas là, toutefois, que nous irons chercher sa véritable pensée; ces ouvrages appartiennent à cette partie des écrits de Tertullien que nous avons dû nous interdire; ils se rapportent à la métaphysique plus qu'à l'histoire morale du christianisme. Nous avons d'ailleurs deux ouvrages où se dessinent mieux le caractère de Tertullien, et le point de vue sous lequel l'Église latine considèrerait la philosophie; ces deux ouvrages sont : les traités *du Témoignage de l'âme*, et *de l'Âme*.

Dans le premier de ces ouvrages, *du Témoignage de l'âme*, le caractère particulier de Tertullien, et son dédain pour la philosophie, se trahissent tout d'abord. Dès le début, Tertullien rappelle qu'avant lui, plusieurs apologistes de la religion chrétienne ont confondu le paganisme par ses propres aveux, par les nombreuses et perpétuelles contradictions de ses philosophes, et que cependant ces travaux si pénibles, ces profondes et laborieuses recherches n'ont pas produit les fruits qu'on en devait attendre. Il faut donc frapper à une autre porte; évoquer, non pas des preuves obscures, mais en appeler à des témoignages évidents; en un mot, demander à la conscience ce que, jusque-là, on avait inutilement demandé à la raison. L'âme sera donc appelée à témoigner sur elle-même, à parler de son origine, de sa dignité, de son avenir; non point l'âme telle que l'ont faite l'Académie, le Lycée, ou le Portique; mais bien l'âme dans sa naïveté et sa beauté primitive¹; l'âme telle qu'elle se

1. Consiste in medio, anima; sed non eam te advoco, quæ scholis formata,

révèle dans ces moments sublimes, dans ces élans involontaires, où elle semble la voix de Dieu même ¹. Qu'elle vienne donc, cette âme rude et franche, qu'elle vienne rendre d'elle-même un témoignage irrécusable, témoignage d'autant plus vrai, qu'il est plus simple; d'autant plus simple, qu'il est plus populaire; d'autant plus populaire et commun, qu'il est plus naturel et, par conséquent, divin. Eh bien, cette âme ainsi interrogée dans ses soudaines illuminations, dans ses brusques ravissements, que dit-elle? Elle proclame l'existence de Dieu, son unité, sa bonté ²; elle proclame aussi sa propre immortalité par la crainte de la mort, par l'intérêt qui s'attache, au delà du tombeau, à ceux que l'on a chéris sur la terre; par l'espérance de vivre dans la mémoire des hommes : tous instincts admirables, pressentiments sublimes, échos divers d'une même et indestructible croyance ³. On le voit : aux yeux de Tertullien, la certitude n'est plus dans l'esprit, elle est dans l'âme : c'est toute la distance qui sépare la foi de la métaphysique.

bibliothecis exercitata, academicis et porticibus atticis pasta, sapientiam ructas. Te simplicem et rudem, impolitam et idioticam compello, qualem te habent qui te solam habent, illam ipsam de compito, de trivio, de textrino totam.

1. Deus bonus, Deus benefaciens, vox tua est. (C. II.) Cf. *Apolog.*, c. XVII; MINUCIUS FELIX, c. XVIII.)

2. Je ne sais quelle inspiration dont nous ne connaissons pas l'origine, nous apprend à réclamer Dieu dans toutes les nécessités de la vie, dans toutes nos affections, dans tous nos besoins; un secret instinct lève nos yeux vers le ciel, comme si nous sentions en nous-mêmes que c'est là que réside l'arbitre des choses humaines; et ce sentiment se remarque dans tous les peuples du monde, dans lesquels il reste quelques traces d'humanité, à cause qu'il n'est pas bien étudié, qu'il est naturel, et qu'il naît en nos âmes, autant par doctrine que par instinct : c'est le christianisme de la nature, ou, comme l'appelle Tertullien, le témoignage de l'amour naturellement chrétien. (BOSSUET, *Serm.*, t. III, p. 56.)

3. Cf. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Études de la nature*, XII.

C'est ainsi du reste que, dans tous les temps, on a combattu les opinions anciennes, attaquant tour à tour la raison par la foi, ou la foi par le doute. Singulier retour des opinions humaines ! La philosophie, un jour, s'emparera de ces armes du christianisme naissant ; Rousseau invoquera, contre la tradition, cette voix de la conscience, que Tertullien fait parler contre la philosophie et le paganisme.

La philosophie, indirectement attaquée dans le *Témoignage de l'âme*, l'est ouvertement dans le traité de *l'Ame*. Tertullien tout d'abord la prend à partie dans son représentant le plus grave, dans Socrate. Le faste de ses derniers moments ne l'étonne point ¹ ; et, plus sévère que le philosophe de Genève, dans le fils de Sophonisque, même mourant, il ne voit qu'un sophiste. Qui jamais, en effet, a découvert la vérité, si Dieu ne la lui a révélée ? Mais quelques philosophes, dira-t-on, se rencontrent quelquefois avec les chrétiens. « Il n'est pas étonnant, reprend Tertullien, que cette longue et terrible tempête d'opinions et d'erreurs les ait quelquefois jetés au port par aventure, et par un heureux égarement. » Puis, repoussant la sagesse païenne par une superbe ironie : « Sans doute la sagesse divine se serait trompée, en établissant son berceau et son école dans la Judée, plutôt que dans la Grèce. » Il quitte cette véhémence cependant, et entre dans des discussions métaphysiques sur les sens, leurs organes, sur nos sensations, sur le sentiment et l'intelligence, sur la vie dans les plantes et dans les animaux ² ; ces détails, purement philosophiques, ne lui sauraient

1. In hoc tamen motu, ne moveretur. (C. x.)

2. C. viii, ix.

longtemps convenir : aussi, satisfait d'avoir attaqué, en passant, Lucrèce et Platon, il revient, dans le reste de ce traité, à des idées morales qui se rattachent au *Témoignage de l'âme*, et le complètent. Il a sur le sommeil de ces pensées profondes qui ne pouvaient sortir que des méditations chrétiennes. Le sommeil, avait dit la sagesse profane dans ses plus douces consolations, le sommeil, c'est l'image de la mort¹. — Le sommeil, reprend la philosophie du christianisme, c'est l'image et la preuve de l'immortalité. L'âme, par son activité pendant le sommeil, révèle hautement sa divine et immortelle essence². A cette preuve de l'immortalité de l'âme par son activité pendant le sommeil, Tertullien en ajoute d'autres : « Cette âme a ses souffrances, ses joies à elle ; joies et souffrances indépendantes de l'action du corps, et qui souvent le contrarient³ ; elle montre, même au milieu de ses douleurs, qu'elle est maîtresse du corps qu'elle anime ; voyez l'âme de Mucius, quand il livre aux flammes du bûcher la main qui a manqué Porsenna⁴. »

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle de la faiblesse de l'esprit humain, et de ses contradictions. Cet homme qui a si fièrement proscrit la philosophie, réfuté Épicure, proclamé l'immortalité de l'âme, ce même homme, quelle définition en donne-t-il ? « L'âme ! elle est corporelle. » Cette âme corporelle, il la conçoit, je le

1. Habes somnum imaginem mortis. (*Tuscul. lib. 1, c. 38.*)

2. Exercitum semper ex perpetuitate motationis, quod divinitatis et immortalitatis est ratio. (*C. xlv.*)

3. Non semper exspectat anima corpus, ut doleat, ut gaudeat ; de suo sufficit ipsa sibi ; quoties illaso corpore anima sola torquetur merore, ira, tædio plerumque nec sibi noto ! Quoties item corpore afflieto furtivum sibi anima gaudium vindicat, et a corporis molesta societate secedit ! (*C. lvi.*)

4. Respice ad Mucii animam, quum dexteram suam ignibus solvit. (*C. lvi.*)

sais, sous l'image d'une substance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps exposés à la perception des sens; mais c'est toujours une âme matière. En vain voudrait-on l'entendre autrement; les expressions de Tertullien sont claires et positives; elles se refusent à toute autre interprétation¹. Cette erreur, du reste, n'est pas particulière à Tertullien: Tatien avant lui, et après lui, Arnobe, y sont tombés. Pour Tatien, l'âme, d'elle-même, n'est pas immortelle; elle n'est pas spirituelle; les âmes des méchants périssent avec leur corps; elles ressusciteront, ainsi que les âmes des bons, pour recevoir une éternité de peines ou de récompenses, qui ne leur est pas inhérente, mais que Dieu peut leur communiquer². Arnobe nie également l'entière spiritualité de l'âme; l'âme, selon lui, est quelque chose d'intermédiaire entre le corps et l'esprit; trop divine, pour n'être que matière; trop souillée de vices quelquefois, trop dégradée, pour n'être qu'une pure émanation de la Divinité³: tant ces imaginations d'Afrique avaient de peine à se familiariser avec le spiritualisme chrétien! ou plutôt ce spiritualisme n'était pas encore nettement formulé. Pour le trouver rigoureusement exprimé, il faut arriver à saint Augustin⁴.

1. *Ostensa est mihi anima corporaliter, et spiritus videbatur; sed non inanis et vanæ qualitatís, imo quæ etiam teneri repromitteret, tenera et lucida, et aerii coloris, et forma per omnia humana.* (C. ix.) Cf. c. xxii.

2. *TATIEN*, édition d'Henri Étienne, p. 151.

3. *Medietas quædam, mediæ qualitatís.* (Lib. III, p. 71-86, édit. d'Orelli.)

4. *Augustini ad Marcell. epist. cxliiii*, p. 463, édit. des Bénédictins.

XII.

Nous avons essayé de faire ressortir le sens historique des ouvrages de Tertullien, qui ont pour but d'attaquer et de détruire les croyances de la société païenne, l'art et la philosophie, les majestés de l'empire et de la loi; nous avons tâché de montrer l'ensemble, en même temps que la portée de ces attaques successives et habiles, dirigées contre la constitution et les mœurs romaines; nous voudrions maintenant présenter Tertullien comme écrivain, et expliquer, s'il se peut, le caractère de son style; car ce style est aussi une révolution.

Ce qui frappe le plus, quand on passe de l'étude de la littérature profane à celle de la littérature sacrée; des auteurs païens, même altérés déjà et corrompus, aux auteurs chrétiens les plus brillants, c'est la différence du langage. Au moment où s'élevait Tertullien, peu de temps avant lui du moins, Fronton, Africain également, écrivait à la cour de Marc-Aurèle; et, bien que son style ne soit pas exempt de recherche et d'affectation, il a obtenu cet éloge, un peu exagéré, il est vrai, à en juger par ce qui nous reste de lui, d'être, non le second des orateurs, mais l'égal de Cicéron¹. Comment se fait-il donc qu'à la même époque se rencontre dans la littérature sacrée, et doive prévaloir, à de rares exceptions près, une rudesse² et une incorrection de langage, qui choquent et révoltent le goût? Le mépris que les chré-

1. Fronto, romanæ eloquentiæ non secundum, sed alterum decus. (EUMEN., c. XIV.)

2. Ce dur Africaia. (FÉNELON, *Dialog. sur l'éloq.*)

tiens avaient, ou affectaient pour les lettres ¹, suffira-t-il pour rendre compte de cette différence? et n'en pourrait-on pas trouver des causes anciennes et historiques? Ce fait d'un langage nouveau, ou qui paraît l'être, d'un langage rude et grossier, n'est-il point trop étrange, pour qu'on n'en doive pas chercher les origines et les obscures préparations? et ne serait-il pas probable que cet idiome des auteurs chrétiens est plutôt ressuscité que nouveau, remis en lumière que paraissant pour la première fois au grand jour?

On le sait : il y a dans le génie du peuple romain, deux influences ; dans son langage, deux éléments : une influence grecque, un élément grec, à côté de la teinte latine et de l'élément osque ou national. Ce caractère et cet élément nationaux, jusqu'à quel point ont-ils cédé à l'influence grecque? c'est une question que nous n'avons point à développer ici. Toujours est-il que, quelque part que l'on veuille faire à l'influence de la littérature grecque, il faut reconnaître qu'elle n'a pas entièrement effacé la couleur native du génie et de l'idiome latins ; le côté primitif et populaire de la langue latine a dû se conserver, et il s'est, en effet, maintenu ; on le retrouve dans les lois, dans les formules religieuses, dans les traités, dans les inscriptions. La poésie de Plaute l'a conservé, Varron le rappelle ²; et bien que, sous Auguste, Horace le tournât en ridicule ³, les critiques mêmes qu'il en fait, prouvent qu'il comptait de nombreux partisans. Au temps de Suétone, on se souvenait encore,

1. *Doctrinam sæcularis litteraturæ, ut stultitiæ apud Deum deputatam, aspernamur. (De Spectaculis, c. xviii.)*

2. *De Lingua latina*, lib. x, edit. C. O. Muellcri.

3. *Epist.*, lib. ii, ep. i.

dans les provinces, de ce vieux parler latin¹, et sous les Antonins, il devint une mode². Eh bien, ce latin vulgaire, langue de la vie usuelle, langue des camps, de l'agriculture, des affaires, des lois³; ce latin que les soldats romains avaient porté et planté dans les provinces, avec les aigles de la république ou de l'empire; ce latin populaire, qui fut surtout celui des provinces, ne serait-il pas le latin des auteurs chrétiens? et, en suivant cette voie, n'arriverait-on pas jusqu'à eux, sans lacune et sans brusque transition? tandis qu'en s'éloignant de ces inductions, rien ne peut expliquer cette singularité d'un langage qui tranche d'une manière si désagréable avec le style ordinaire des auteurs latins.

Quelle était cette langue vulgaire, et pourquoi les écrivains sacrés la préférèrent-ils? C'est une langue précise, analytique, évitant les périphrases, s'affranchissant des circonlocutions grecques, forgeant des mots, quand les mots lui manquent⁴; langue hardie, et, pour la première fois, satisfaisant à toutes les exactitudes du raisonnement, de la philosophie, de la théologie, des sciences naturelles⁵. Qui n'a été frappé de la pauvreté de la langue métaphysique des Romains, même dans

1. Legerat in provincia (M. Valerius Probus) quosdam veteres libros apud grammaticum, durante adhuc ibi antiquorum memoria, necdum omnino abolita, sicut Romæ. (Suet., de *Illustr. Grammaticis*, c. xxiv.)

2. *Lett. de Front. à Marc-Aurèle*, p. 150-171. Cf. AULU-GELLE, liv. xii, ch. 15.

3. BONAMY, *Mémoires de l'Académie des Inscr.*, t. xii, p. 27.

4. Rhetoricari. (*De Carnis resurrect.*, c. v.)

5. Apulée se vante d'avoir enrichi la langue latine de termes qui jusque-là lui manquaient pour l'histoire naturelle. — Quum res cognitu raras, tum nomina etiam Romanis inusitata, et in hodiernum, quod sciam, infecta. (*Apolog.*)

Cicéron, qui l'a tant enrichie? Sénèque se plaint de cette stérilité¹, et n'en triomphe pas. Eh bien, cette langue, jusque-là si rebelle, elle est domptée; elle se plie à toutes les exigences de la pensée; elle dit tout, sinon avec élégance, avec précision du moins; elle est rude, mais vigoureuse; sortie du peuple, c'est à lui qu'elle s'adresse: telle est la langue, à la fois ancienne et nouvelle, des auteurs chrétiens; telle est surtout la langue de Tertullien. Il faut le reconnaître: cette langue n'est pas seulement latine; elle est quelque peu africaine; sous le latin, il pourrait bien y avoir du punique; elle a des mots qui ne se rencontrent que dans les auteurs nés sous le ciel d'Afrique²; ces mots répandent sur la pensée quelque obscurité, et c'est là un des défauts de Tertullien. Mais cette obscurité ne vient pas, comme on l'a dit, de ce qu'il veut faire passer violemment des mots grecs dans le dictionnaire latin; ces mots nouveaux, quand il en a besoin, il les emprunte au latin, et non au grec; mais au latin vulgaire, défiguré encore par l'ignorance de la province: mots de terroir, et non transplantés, et pour lequel un savant éditeur d'Apulée, Ruhken³, demandait un dictionnaire à part. Telle est, selon nous, l'explication que l'on peut donner du style de Tertullien, style de fer⁴, et de l'origine de cette langue qui, quelquefois, semble n'être pas latine.

1. *Epist.* LVIII.

2. APULEIUS, *Floridorum*, lib. I, Rupicones; TERTULL., *Apolog.*, c. XXI, Rupices. Cf. FULGENTIUS PLACIADÈS, *sur l'ancien langage*.

3. Préface d'Apulée.

4. BALZAC, *Lett.*, liv. v. (Lettre à M. Rigault.)

XIII.

Mais, dans Tertullien, qu'est-ce que la diction, à côté de la grandeur des idées¹? et qui n'admirerait la puissance de son génie, sous cette rude forme, dans ce style inflexible comme sa pensée? Deux traits surtout me frappent dans la physionomie de Tertullien : l'unité et la force. Dès le premier pas, il a embrassé toute l'étendue de la carrière qu'il avait à parcourir; il a saisi tous les côtés faibles du paganisme; son premier ouvrage, l'*Apologétique*, contient le germe de toutes les attaques si soutenues et si habiles qu'il devait diriger contre la constitution romaine; dans l'*Apologétique*, sont annoncés le traité de l'*Ame*², celui de la *Couronne*³, les *Prescriptions*⁴; et dans les *Prescriptions*, tous les ouvrages contre les hérésies⁵. Le second trait, la force, n'est pas moins saillant⁶. Tertullien ne recule devant aucune objection, devant aucune difficulté; dans sa marche hardie, il ne laisse rien derrière lui. Logicien invincible, il conserve, dans l'éloquence, les habitudes du jurisconsulte. Sa force, toutefois, n'est pas sans habileté, et sa véhémence sans circonspection. L'*Apologétique* contenait toutes les attaques, mais ne les développait pas. La

1. Tertullianus creber est in sententiis. (HIERONYM., *Epist.* XIII.)

2. C. XVII. — Cf. MINUCIUS FELIX, c. XXVIII.

3. C. XLVII.

4. C. XLVIII.

5. C. XL.

6. Quid eruditius? quid acutius? Ubi mare illud eloquentiæ tullianæ? Ubi torrens fluvius Demosthenis? HIERONYM., *Epist. ad Saliniam*.) Cf. *Epist. ad Magnum*; LACTANTIUS, lib. V, c. I; VINCENT DE LERINS, *Commonitorium* I.

Requête à Scapula va plus loin; le traité de la *Couronne* est un pas de plus; l'*Idolâtrie* donne le dernier mot de Tertullien. A côté de ces qualités supérieures, la force et l'unité, se trouvent les hautes parties de l'orateur, le pathétique, la rapidité, la chaleur, l'art de la gradation, la vivacité des figures, la hardiesse des mouvements. Les exordes et les péroraisons de Tertullien ont toujours un éclat et un bonheur pleins de sentiment et de nouveauté.

Orateur animé et brillant, dogmatiste inflexible, génie ardent et logique, la grandeur de l'œuvre qu'il a entreprise et accomplie, témoigne assez d'ailleurs du sens profond, de la haute pénétration de sa pensée. Regardez-y de près : toutes ses théories deviennent des faits. Un moment encore, et la loi romaine cédera; la religion qu'elle repoussait, elle la proclamera¹; la majesté impériale sera placée sous une autre inviolabilité que celle du pontificat; l'image de la royauté chrétienne, ébauchée dans Tertullien, s'achève dans Augustin, et Théodose est déjà le roi catholique². Les spectacles et les jeux sanglants du Cirque sont proscrits; les mœurs, réformées; le divorce du spirituel et du temporel, consommé³. Les arts se cachent, pour ne reparaître que chrétiens; les temples deviennent des églises, et les statues des divinités païennes, de saintes images⁴ : enfin Rome païenne disparaît complètement. Telle est la puissance des idées : rêves d'abord, un jour elles deviennent

1. Édit de Milan, 313.

2. *De civit. Dei*, lib. v, c. 25.

3. *Lettre d'Ambroise à Marcelline*.

4. *Zosim.*, lib. v.

des faits. Tertullien a son dernier mot dans saint Augustin : le Vatican est l'héritier du Capitole.

XIV.

Comment se fait-il que l'Église n'ait point placé dans ses fastes le nom de celui qui a si puissamment préparé le triomphe du christianisme? de l'homme qui en a, sur tant de points, fixé le dogme, la discipline et la morale? Il faut reconnaître, dans la Rome chrétienne, la sagesse de la Rome ancienne. Rome ancienne avait dû à sa modération, à sa patience, la conquête de l'univers; ce fut aussi la politique de la Rome nouvelle : elle profite de la véhémence de quelques-uns de ses défenseurs, mais elle les désavoue. Tertullien, en indiquant le but, l'avait dépassé : Rome s'y arrêta. Tertullien proscriit les secondes noccs; ce sont, à ses yeux, des adultères déguisés¹; il veut que, dans la persécution, on meure à son poste². Ces conseils absolus étaient déplacés; ils étaient prématurés, mais ils ne seront pas perdus. Rome adoucira ces rudes maximes, et en les adoucissant, les consacrera : elle ne prescrira pas, elle conseillera. Sans blâmer le mariage, elle louera le célibat; elle exaltera la virginité³; elle ne condamnera pas ouvertement les secondes noccs, elle en dissuadera⁴. Dans les persécu-

1. *Speciosa adulteria. (De Monogamia.)*

2. *De Fuga in persecutione.*

3. *AUGUST., de Sancta virginitate. Cf. HIERONYM., ad Jovin.*

4. *Neque enim prohibemus secundas nuptias, sed non suademus. (AMBROS., de Fiduis.)*

tions, elle saura, tour à tour, fuir ou résister; le successeur de Tertullien, Cyprien, ne reculera pas devant le martyre; mais il voudra que son sang soit fécond¹. Ainsi, tantôt cédant à propos, tantôt résistant avec habileté et courage, Rome chrétienne saura attendre, ainsi que la Rome païenne, cet empire nouveau du monde, que sa sagesse lui prépare, et que le temps lui doit apporter.

Tertullien n'eut pas cette mesure. Impatient de la victoire, comme tous les esprits ardents, il se précipitait aveuglément dans la mêlée. Son ardeur croissait avec sa foi et ses triomphes; elle alla jusqu'à un point où l'Église ne put le suivre. Celui qui l'avait si bien défendue contre les païens, contre les philosophes, contre les hérétiques, se sépara d'elle², non point par une rupture éclatante, mais par une doctrine opposée sur quelques points de discipline. Séduit par des austérités qui devaient plaire à son esprit sévère, aigri, peut-être aussi, par les inimitiés jalouses de quelques prêtres de Rome³, ainsi que le fut plus tard le Tertullien grec, Origène, il ne parvint pas à se sauver de l'erreur jusqu'à la fin; la vertu, chez lui, eut ses exagérations; il donna dans le parti de Montan. Cette hérésie que Tertullien avait adoptée dans la maturité de l'âge, il y persista; et alors même qu'il crut devoir se séparer de celui qui en était le chef, il ne répudia pas ses doctrines; il se

1. *Felici cruore damnatus.* (HIERONYM., *de Viris illustr.*)

2. Sous Sévère, et un peu après, Tertullien, prêtre de Carthage, éclaira l'Église par ses écrits, et la quitta enfin par une orgueilleuse sévérité. (BOSSUET, *Hist. univ.*)

3. *Invidia et contumeliis clericorum romanæ ecclesiæ ad Montani dogmata delapsus.* (HIERONYM., *de Viris Illustr.*)

fait gloire, au contraire, d'y persévérer¹; et dans l'expression de cette foi hérétique, perce un sentiment touchant de douceur, qu'on ne croirait pas naturel à tant de vivacité et d'imagination; et c'est là pourtant un dernier trait de la physionomie de Tertullien. Pénétrez au fond de cette âme, en apparence si austère; percez cette dure écorce de langage et de raisonnement, et sous les formules du jurisconsulte, sous les rigoureuses déductions du théologien, vous surprenez les émotions mal étouffées d'une âme sensible, les tristesses nouvelles et profondes du cœur humain². Tertullien réunit, en effet, ce double caractère : un génie sévère et une âme vive, mais contenue. En lui les souvenirs du vieil homme, les révélations intimes et inattendues du cœur animent et colorent d'une teinte calme et douce, les habitudes graves du style et de la pensée.

XV.

Tertullien mourut dans un âge avancé³; il mourut non pas loin, mais en dehors de l'Église⁴. Toutefois les erreurs de son zèle n'ont pu effacer la grandeur de ses services. Cyprien, et ce fut là une partie de sa gloire,

1. Me non magis dedecorabit utilis levitas, quam ornarit nocens; nemo proficiens erubescit. (*De Pudicit.*, c. 1.) Cf. *de Virginib. veland.*, c. 1; *de Anima*, c. ix.

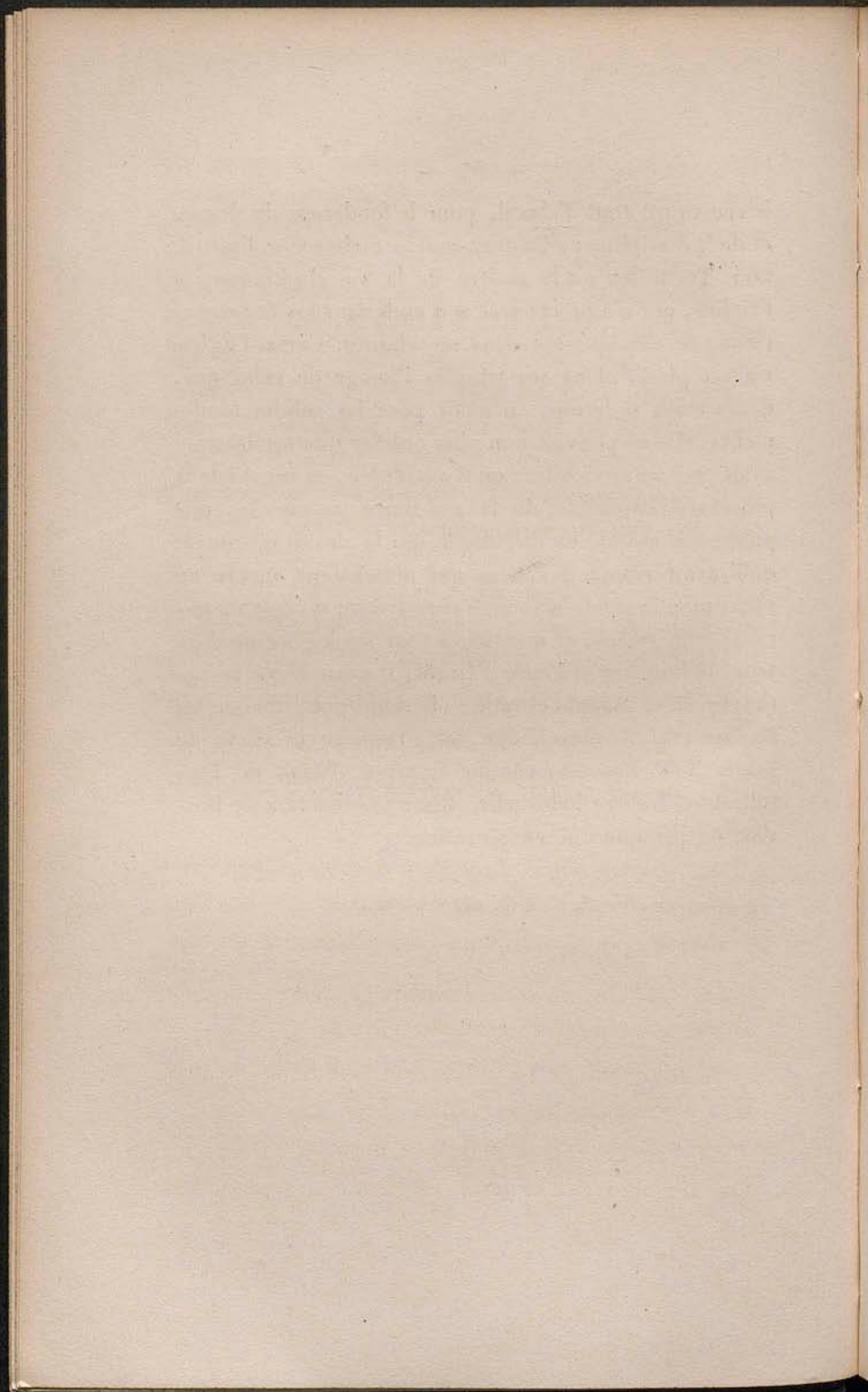
2. Tædio plerumque nec sibi noto. (*De Anima*, c. lviii.)

3. Fertur vixisse usque ad decrepitam ætatem. (HIERONYM., *de Viris illustr.*)

4. Nec tamen hic hæreticus creditur factus. (D. AUGUST., lib. *de Hæresi*, t. viii, p. 25.)

le reconnut, tout d'abord, pour le fondateur du dogme et de la discipline : « Donnez-moi le maître ¹, » disait-il. Oui, Tertullien est le maître de la vie chrétienne; et l'Église, qui n'a pu inscrire son nom dans ses fastes glorieux, le cite souvent dans ses chaires. Car si l'Église n'a pu placer dans ses temples l'image de celui qui, d'une main si ferme, en avait posé les solides fondements, elle ne pouvait non plus oublier que cet homme avait préparé sa victoire; qu'il avait créé, en regard de la puissance impériale, de la puissance temporelle, une puissance morale et spirituelle qui la devait détrôner; qu'il avait rompu les liens qui attachaient encore au vieux monde païen la société chrétienne; qu'il avait terrassé les hérésies, et que tour à tour apologiste ou docteur, le bouclier et l'épée d'Israël, il avait élevé le péristyle de ce temple chrétien où viendront s'abriter les Barbares et le moyen âge, et s'inspirer le siècle de Louis XIV. Bossuet, comme Cyprien, faisait de Tertullien sa lecture habituelle. Cette prédilection de Bossuet est presque une consécration.

¹. HIERONYM., *loco cit.* Cf. *Epist. ad Florentium.*



QUESTIONS.

I. Exposition du sujet. Préparations que rencontre l'établissement du christianisme.

II. Obstacles que lui opposent la politique, l'intérêt, la loi.

III. Mêmes considérations.

IV. De l'Église grecque et de l'Église latine.

V. Les apologistes chrétiens. Tertullien.

VI. *L'Apologétique*. Attaques à la loi, à la religion, à la majesté de l'Empire.

VII. *La Couronne*. *Requête à Scapula*. Liberté religieuse, et principe nouveau d'obéissance.

VIII. Les *Spectacles*.

IX. *De l'Ornement des Femmes*. *Que les Vierges doivent être voilées*. Éducation de la femme.

X. Jugement de Tertullien sur l'industrie, les arts, les sciences et les lettres.

XI. La philosophie également proscrite. *De l'Ame*. *Du Témoignage de l'âme*.

XII. Style de Tertullien.

XIII. Traits caractéristiques de son génie.

XIV. Ses erreurs.

XV. Grandeur et durée de son œuvre.

Cette thèse sera soutenue et développée en Sorbonne, le 28 août 1839, par J.-P. CHARPENTIER, licencié ès-lettres, aspirant au grade de docteur.

VU ET LU,

A Paris, en Sorbonne, le 17 juillet 1839,
Par le Doyen de la Faculté des lettres de Paris,

J.-V. LE CLERC.

PERMIS D'IMPRIMER.

L'Inspecteur général des études, chargé
de l'administration de l'Académie de Paris,

ROUSSELLE.